

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
Financières et Comptabilité**

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

THEME :

L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la situation financière des banques publiques algériennes

Elaboré par :

Ghania Sanet

Nadia Amrouche

Encadreur :

Dr. Aicha Hamadouche

2020/2021

Dédicace

De profond de mon cœur, je dédie ce modeste travail à tout ce qui me sont chers :

A mes très chers parents pour leur soutiens, leur encouragements, la confiance totale qu'ils m'ont toujours accordée, surtout pour leur sacrifices, leur patiences et leur amours infini.

A mes chers grandes parents que dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A mes chers frères Ali et sa femme Nadjet , son ange Momouh ; Omar et sa femme Mariem.

A mes chères sœurs : Farida, Radia et Assia pour leur appuis et leur encouragements.

A ma binôme et ma chère amie Nadia avec qui j'ai eu grand plaisir a partagé cette expérience.

Ghania

De profond de mon cœur, je dédie ce modeste travail à tout ce qui me sont chers :

A mes très chers parents pour leur soutiens, leur encouragements, la confiance totale qu'ils m'ont toujours accordée, surtout pour leur sacrifices, leur patiences et leur amours infinis.

A mon cher frère Karim, et mes chères sœurs : Linda, Dihia et Naima pour leur appuis et leur encouragements.

A ma binôme et ma chère amie Ghania avec qui j'ai eu grand plaisir à partager cette expérience.

Nadia

Remerciements

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, la santé et la patience tout au long de notre cursus afin d'accomplir ce modeste travail.

Nous avons l'honneur de présenter nos sincères remerciements a notre encadreur madame HAMADOUCHE AICHA pour avoir dirigé notre travail, pour ces précieux conseils, et recommandations ainsi que pour le temps qu'elle a accordée au bon déroulement de ce travail.

Nos sincères remerciements s'adressent aussi aux membres du jury d'avoir accepté de nous consacrer une partie de leurs précieux temps pour apporter de leur savoir afin d'améliorer ce travail.

Nos tenons à présenter notre profonde gratitude et nos sincère remerciements a monsieur BELALMI FAHD de nous avoir facilité l'accès aux données.

Nos tenons à remercier notre école supérieure de commerce pour le travail énorme et les conditions les plus favorables pour le déroulement de nos études.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tout nos proches qui ont toujours soutenues et encourager au cours de la réalisation de ce travail.



SOMMAIRE

Sommaire

Liste des tableaux.....	I
Liste des figures.....	II
Liste des abréviations.....	III
Résumé	V
Abstract.....	VI

Introduction générale..... A

Chapitre 01 : étude des crises financières : cas de la crise sanitaire COVID-19.

Section 01 : généralités sur les crises financières..... 03

Section 02 : COVID-19 comme une crise financière et économique..... 13

Chapitre 02 : la structure financière des banques.

Section 01 : généralités sur les banques.....27

Section 02 : les déterminants de la situation financiers des banques.....39

Chapitre 03 : l'étude empirique sur la situation financières des Banques publiques algériennes avant et pendant la crise sanitaire COVID-19.

Section 01 : étude qualitative.....54

Section 02 : étude quantitative.....61

Conclusion générale.....80

Bibliographie.

Annexe.

Table des matières.

Liste des tableaux		
Tableau N°	Titre	Page
01	Les principaux indicateurs de solidité financière	48
02	la liste de principales questions de l'entretien	55
03	Les activités touchées par la crise du COVID-19	56
04	Les risques engendrés par la COVID-19	58
05	La performance des banques publiques et banques privés	59
06	La population de l'étude	61
07	Les variables de l'étude et leur mesure	68
08	Statistiques descriptives des variables à expliquées	70
09	Statistiques descriptives des variables explicatives	70
10	Test de Fisher	71
11	Test de Hausman	72
12	Test de variance inflation factor (VIF)	72
13	Test de normalité	73
14	Test d'autocorrélation	73
15	Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle	74
16	Résultat de l'analyse multi-variée pour le modèle après l'introduction de variable indicatrice	76

La liste des figures		
Figure N°	Titre	Page
01	Les quatre aspects des crises internationales	04
02	Nombre des crises entre 1977 et 1999	07
03	Les crises bancaires entraînent les crises de change « modèle de VELASCO 1987 »	07
04	Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020 en %	18
05	Les principaux risques bancaires	35

Liste des abréviations

ADB	Banque asiatique de développement.
ALOC	Allocation de fonds.
BADR	Banque d'agriculture et de développement rural.
BDL	Banque de développement local.
BEA	Banque extérieure d'Algérie.
BNA	Banque national d'Algérie.
CAP	Capitalisation.
CEC	Confédération des entreprises de chine.
CPA	Crédit populaire d'Alger.
CME	Coefficient moyen d'exploitation.
CNEP	Caisse national d'épargne et de prévoyance.
DAB	Distributeurs automatique de billets.
EMA	Entreprise métro d'Alger.
FED	Réserve fédérale.
FMI	Fond monétaire international.
IBS	Impôts sur le bénéfice des sociétés.
ISD	Indicateurs de solidité financiers.
LF	Levier financiers.
LIQ	liquidité.
MIN	Marge d'intérêt.
MP	Marge des profits.
OCDE	Organisation de coopération et de développement.
OMS	Organisation mondiale de la santé.
PIB	Produit intérieur brut.
PME	Petites et moyennes entreprises.
PNB	Produit net bancaire.

RBE	Résultat brute d'exploitation.
RCAI	Résultats courant avant impôts.
RE	Résultat d'exploitation.
RN	Résultat net.
ROA	Rendement des actifs.
ROE	Rendement des capitaux propres.
SIG	Soldes intermédiaires de gestion.
TA	Taille de la banque.
TPE	Terminal de paiement électronique.
VIF	Variance inflation facteur.

Résumé

La crise actuelle du COVID-19 est une crise sanitaire qui a ébranlé le monde. En plus de son lot de décès et pression sur le secteur et les praticiens de la santé, d'autres effets sont à craindre, spécialement sur le plan économique, ce qui obligeant toutes les sociétés au confinement. Les mesures prises dans ce sens par les états ont fragilisé tout les secteurs d'activités économique tel que le secteur bancaire, ce qui conduit à une forte contraction de la croissance.

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'effet de la crise du COVID-19 sur la situation financière des banques publiques algériennes.

Dans le but de bien mener notre étude, nous avons opté une étude axée sur deux approches : une approche qualitative et quantitative. La population de cette étude est composée de 06 banques publiques algériennes sur une période qui s'étale sur 06 ans, à savoir de 2015-2020.

Les résultats obtenus dans ces deux approches montrent que le degré de la dégradation de la situation financière des banques publiques est faible grâce à des mesures et des procédures appliqués par les autorités monétaires.

Mots clé : crise sanitaire du COVID-19, situation financier, les banques publique, confinement.

Abstract



The current COVID-19 crisis is a health crisis that has shaken the world. In addition to its share of deaths and pressure on the health sector and practitioners, other effects are to be feared, especially economically, forcing all companies to containment. The measures taken by the states in this direction have weakened all sectors of economic activity such as the banking, which leads to a sharp contraction of economic growth.

The objective of this research is to analyze the impact of the COVID-19 crisis on the financial situation of Algerian public banks.

In order to carry out our study well, we opted for a study based on two approaches: a qualitative and quantitative approach. The population of this study is composed of 06 Algerian public banks over a period of 06 years, namely from 2015 2020.

The results obtained in these two approaches show that the degree of deterioration in financial situation of public banks is low tanks to measures and procedures applied by the monetary authorities.

Keywords: COVID-19 health crisis, financial situation, public banks, containment.



**INTRODUCTION
GENERALE**

Introduction générale

Depuis le 19^{ème} siècle, avec le début de la révolution industrielle, l'essor du capitalisme et la globalisation financière, le monde a connu un développement technologique une accélération de l'innovation financière, une libéralisation financière et un passage au système de change flottant. Tous ces changements ont augmentés les risques liés au déséquilibre macro-économique mondial, et la fréquence ainsi que la gravité des crises financières.

En effet, la crise financière est une dégradation brutale de la situation économique qui peut entraîner un simple ralentissement ou une grave récession dans l'économie mondiale. Cependant, une crise peut se répandre d'un secteur à l'ensemble de l'économie, ou d'un pays vers ses partenaires commerciaux.

Dans le cas de la pandémie de COVID-19 qui a apparait dans le monde est d'abord une crise sanitaire, son impact a touché le monde entier et la quasi-totalité des secteurs, ce qui a mis l'économie de tout les pays dans une violence inédite, et pour faire face aux évolutions de la crise sanitaire, dans la majorité des pays de monde, des mesures ont été prises principalement le confinement. Ces mesures de confinement qui sont mises en place pour lutter contre le coronavirus ont durablement fragilisés les systèmes économiques, ce qui a conduit à une crise économique la plus lourde dans l'histoire. Et comme l'économie est au cœur de nos sociétés, lorsque l'économie va mal, nos aspects de la vie en société se détériorent. Cette pandémie de la COVID-19 est un choc imprévisible qui a modifié les comportements des agents économiques, a perturbé les équilibres des pays, a entraîné une déstabilisation de l'économie et a engendré une récession du fait de la baisse d'activités dans le monde.

Les marchés financiers ont été fortement perturbés depuis l'accélération de la propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale. Les banques font ainsi parties des premiers acteurs à s'inquiétés de l'impact économiques de la pandémie, car le secteur bancaire joue un rôle fondamentale dans le financement de l'économie. Ainsi un bon système bancaire doit être constitué de banques rentables vu leur contribution à la stabilité de toute économie.

Les banques sont des agents qui opèrent dans un système, qui est sans aucun doute l'un des secteurs les plus sensibles de l'économie et que c'est dans ce secteur que tous les agents interagissent les uns avec les autres, l'épargne de certains étant l'investissement des autres.

Etre rentable et performant est primordial pour toute banque voulant continuer à exercer ses activités, mais avec la crise sanitaire du COVID-19 et ces différentes fluctuations qui a connu l'environnement financier, le secteur bancaire est déstabilisé et fragilisé ce qui a menacé la rentabilité de certains banques algériennes.

A nos jours, les établissements financiers en générale et les banques en particulier occupent une place indispensable dans l'économie mondiale, cela les procure une certaine responsabilité. Si pourquoi l'analyse et le suivi de la stabilité des banques est très demandée

ce qui leur permette de garantir leur pérennité et d'apprécier leur qualité de gestion. Ainsi, la banque possède plusieurs instruments et méthodes de mesure de sa situation financière afin de mieux apprécier ses activités.

Pour cela nous sommes intéressés d'évaluer les indicateurs de solidité financiers plus précisément la rentabilité de la banques avant et pendant la crise pour analyser son impact sur la santé financière des banques.

Problématiques et hypothèses

Notre travail de recherche vise à répondre à la question centrale suivante :

« Quel est l'effet de la crise sanitaire COVID-19 sur la situation financière des banques publiques ? »

Pour éclairer la problématique de ce travail de recherche, nous devons répondre, entre autres, aux questions suivantes :

- Comment la crise sanitaire devient une crise économique ?
- Comment analyser la situation financière des banques ?
- Quel est l'effet de la crise sanitaire du COVID-19 sur la stabilité des banques publiques algériennes ?

Notre travail tente de donner des éléments de réponse à la problématique déjà citée en se basant sur trois hypothèses qui seront par la suite confirmées ou infirmées et que l'on peut formuler comme suit :

- **La première hypothèse** : La crise du COVID-19 est une crise sanitaire qu'a suscitée une contagion vers l'ensemble de l'économie mondiale.
- **La deuxième hypothèse** : L'analyse de la situation financière se fait avec plusieurs indicateurs parmi eux la rentabilité.
- **La troisième hypothèse** : de la crise sanitaire du COVID-19 a un effet négatif sur la situation financière des banques publiques algériennes.

Choix et Importance de sujet

La principale motivation qui nous incite à opter pour cette thématique est le fait qu'elle nous permet d'offrir une illustration d'un sujet d'actualité. Et nous permettra aussi de mettre en pratique les connaissances théoriques et perfectionner nos compétences en matière de résultats de la crise sanitaire sur les banques publiques algériennes. Et vu l'importance des études empiriques dans notre domaine, nous allons essayer dans notre travail de mettre en place une vision globale sur la modélisation de la situation financière des banques publiques algériennes et ainsi étudier l'impact de cette crise sur la rentabilité bancaire.

Méthodologie de recherche

A fin d'apporter les éléments de réponse à la problématique posée, nous avons suivie la méthodologie retenue dans plusieurs études publiées sur l'impact des crises sur le secteur bancaire. Il s'agit d'une approche descriptive et analytique.

L'approche descriptive consiste à présenter les différentes théories et les réflexions qu'elles ont développées, tandis que l'approche analytique vise à aboutir à des résultats concrets à partir d'un échantillon de 06 banques publiques algériennes sur la période 2015 à 2020.

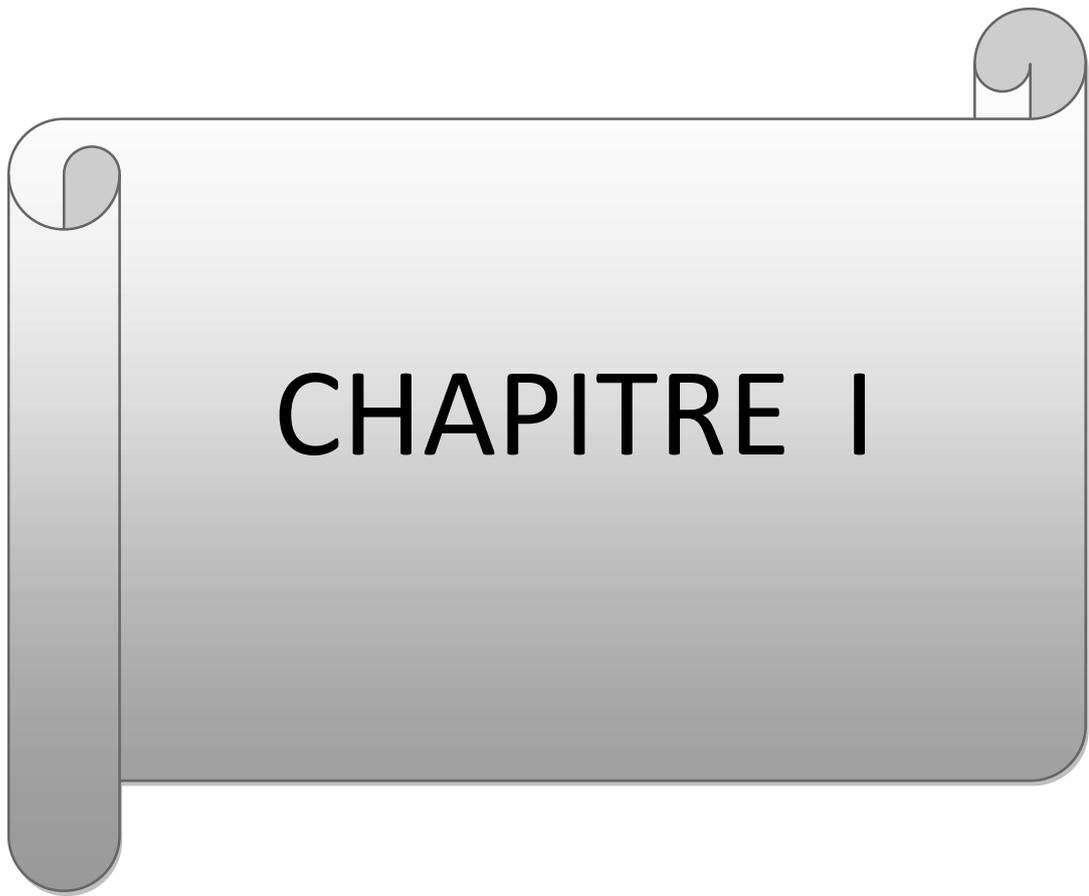
Organisation de la recherche

Ce travail de recherche est organisé en trois chapitres :

Chapitre 01 : intitulé « étude des crises financières : cas la crise sanitaire de la COVID-19 » l'objectif de ce chapitre est de fournir les éléments nécessaires à la compréhension de principales notions des crises financières. A ce titre, la première section de ce chapitre présente des généralités sur les crises financières, la deuxième section aborde la crise sanitaire du COVID-19 et son déroulement comme une crise économique.

Chapitre 02 : s'intitule « la structure financière d'une banque », l'objectif de ce chapitre est de comprendre le fonctionnement des établissements financiers, ainsi que les mesures de leurs situations financières. A cet effet, la première section présente généralité sur les banques, la seconde section explique les différents indicateurs de solidité financière des banques.

Chapitre 03 : représente une étude pratique s'intitule « étude empirique de la rentabilité des banques publiques algériennes », l'objectif de ce chapitre est de réaliser une étude comparative de la situation des banques plus précisément la rentabilité avant et pendant la crise sanitaire du COVID-19, pour arriver à notre principale objectif qui consiste à déterminer si cette crise à un impact sur le secteur bancaire, deux sections ont élaborés. La première section présente une étude qualitative dans lequel les responsables de différentes banques publiques algériennes ont répondu à un questionnaire, la deuxième section aborde une étude quantitative basée sur l'analyse de différents résultats de modèle de régression.



CHAPITRE I

Introduction de chapitre I

Les crises ont toujours existés dans nos économies de plus en plus interdépendantes elles sont à la fois simples, complexes et imprévisibles et notamment la crise financière est donc un phénomène économique ancien qui traduit en général une situation d'instabilité atteignant les institutions financières, les marchés boursiers et les états, comme elle peut menacer la stabilité sociale et politique des pays, elle est toujours l'un des sujets important et les plus traités par les économistes à cause de sa gravité au niveau national et international.

Elle peut situer à différents échelles planétaire, régionale, nationale ou se limitera à un seul secteur d'activités, elle peut s'étendre par contagion et devenir international comme le cas de la crise sanitaire et son déroulement comme une crise financière que nous allons développer au cours de ce chapitre.

De ce fait, nous avons décomposé notre premier chapitre en deux sections :

- La première section sera consacrée à des notions qui ont permet de comprendre les crises financières, et nous avons mentionné quelques crises historiques.
- Dans la deuxième section, nous avons explicité la crise sanitaire actuelle COVID-19, sa naissance dans le monde et ses principales effets sur la société et sur l'économie spécifiquement, ainsi son déroulement comme une crise économique.

Section 01 : généralité sur les crises financières

Les crises financières sont des événements récents dans l'histoire, et elles ont des impacts marquants et douloureux sur les économies et les sociétés. Pour mieux comprendre ces crises financières, des théoriciens ont essayé d'établir quelques théories explicatives de ce phénomène.

1.1. Comprendre les crises financières

Les crises financières sont nombreuses et dues à l'instabilité de système économique. Pour mieux les comprendre nous allons définir en quoi consiste la crise financière et ses différentes catégories.

1.1.1. Définition de crise financière

Dans ce qui suit, nous allons présenter un ensemble de définitions en relation avec la crise financière :

Dans l'histoire mondiale de la spéculation financière, Charles KINDLEBERGER définit la crise financière comme suit : « *ce virus est comme le grand amour impossible à définir mais reconnaissable à la première rencontre* ». ¹

Selon Dominique PLIHON, Les crises financières traduisent en général une instabilité financière forte. Elles désignent des perturbations sur les marchés bancaires et financiers qui conduisent à la défaillance d'établissements bancaires et financières avec un risque de propagation à l'ensemble du système financier que l'on qualifie de « *Risque systématique* » de telle sorte qu'il est mis en danger l'une ou plusieurs des trois fonctions clés du système financier : l'allocation de crédits et de capitaux, la circulation des moyens de crédits et l'évaluation des actifs financiers. ²

Les crises financières sont des événements fréquents et anciens qui ne sont pas intégrés à un seul domaine de la finance, mais peuvent frapper plusieurs marchés tels que le marché boursier et le marché de change. Ce qui résulte que chaque crise est un cas spécifique et particulière.

La crise financière peut se définir comme un phénomène économique qui est marquée par des problèmes significatifs de liquidités et d'insolvabilité dont souffrent les institutions financières qui engendrent un ralentissement de la production et causent un désordre monétaire et financier.

Donc on peut dire que la crise financière peut être définie comme un grave dysfonctionnement de la sphère financière qui peut toucher les marchés boursiers, le système bancaire et le marché de changes, aux cours desquels le système financier n'est pas capable

¹ OLIVIER LACOSTE, comprendre les crises financières, édition 2009, p : 25-26.

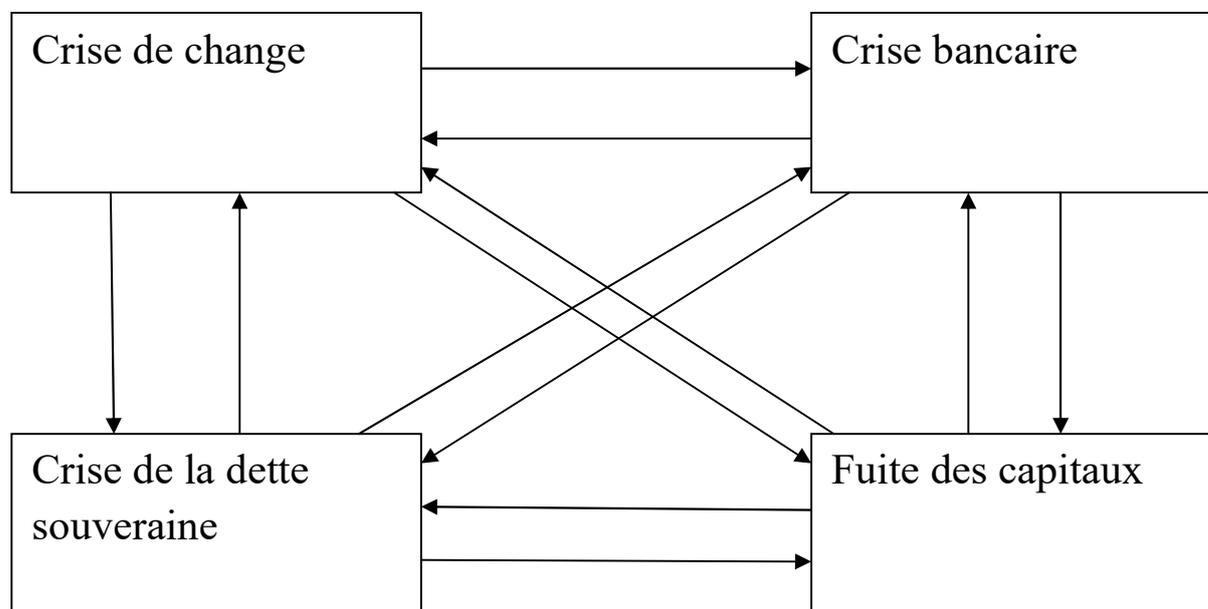
² DOMINIQUE PLIHON, crises financières-instabilité financière, encyclopédie universalisa [en ligne], consulté le 16 avril 2021.

URL : <https://www.universalis.fr/encyclopédie/crises-financieres/instabilite-financiere>.

d'assurer ses fonctions de base ce qui résulte des implications sur l'activités économiques réels.

1.1.2. La typologie des crises financières

Figure N°01 : le graphe de quatre aspects des crises financières internationales



Source : OLIVIER JEANNE, comprendre les crises financières internationales, année 2003, p : 25.

La figure N°01 nous montre les quatre formes des crises financières et toutes les interactions possibles entre elles, chacune des flèches correspond à un canal de contagion par lequel une crise d'une nature donnée peut engendrer une autre.

Les crises financières englobent quatre types de crises mondiales reconnues, les crises de changes, les crises bancaires, les crises boursières et les crises de fuite des capitaux qui sont résumées comme suit :

- Crise de change

Le marché de change est un marché dont lequel se trouvent tous les acteurs qui souhaitent échanger une devise contre une autre devise, c'est le cas notamment des banques et de certaines entreprises qui travaillent dans plusieurs devises. Ces devises sont échangées selon leur taux de change c'est-à-dire leur valeur qui peut évoluer. Lorsque une devise perd beaucoup de valeur, au moins 25% de la valeur du devise de référence (dollar) on dit que le pays connaît une crise de change.

Cette crise conduit les autorités monétaires (banque centrale) à vendre une grande quantité de leurs réserves de change, les autorités sont prises dans un dilemme entre laisser le taux d'intérêt élevés ou laisser la monnaie se déprécier, deux options qui sont toutes les deux

dommageables pour l'économie. Une crise de change à des effets différents selon que l'on se place avant la dévaluation ou après la dévaluation.

- **Avant la dévaluation**, la hausse de taux d'intérêt fragilise les banques et accroît le service de la dette publique.
- **Après la dévaluation**, les agents domestiques (banques, entreprises, états) qui sont endettés en monnaie étrangère et qui ne couvrent pas leur risque de change peuvent avoir des problèmes causés par la dévaluation, notamment les problèmes de CURRENCY MISMATCH. La dévaluation réduit, aussi, la richesse nette de l'agent endetté, qui conduisant à une crise de renouvellement de la dette.³

Les années 90 ont connus de multiples crises de changes constituées des variations des taux de changes accompagnées de perte massive de réserves en devises, de ce fait, il y a la crise du mécanisme de change européen en 1992-1993, la crise mexicaine de 1994-1995, la crise asiatique prenant naissance en Thaïlande en 1997, puis les alertes touchant par la suite la Russie en mai-août le 1998, le Brésil de novembre 1998 à janvier 1999 et la crise Turquie en 2001.

- La crise boursière

La crise boursière nommée aussi « Krach du marché » qui a lieu dans le cas d'une baisse soudaine et précipitée de cours boursiers, son facteur de déclenchement est souvent la perte de confiance de la part des investisseurs. Concrètement, deux acceptations du krach existent ; la baisse de plus de 10% en journée ou de 20% en quelques jours.⁴

On peut définir aussi la crise boursière comme une évolution rapide des cours d'un titre ou d'un indice à la baisse. Ces origines ont beaucoup plus fondamentales, les crises boursières sont diverses, et parfois sont déclarées à cause d'un ralentissement économique violent et non anticipé comme les crises budgétaires.

En fait, une crise boursière a pour effets économiques directs de diminuer la richesse des détenteurs des actifs dévalorisés, ce qui entraîne une diminution de leurs consommations dans la mesure où ils chercheraient à augmenter leur épargne pour reconstituer la valeur de leur patrimoine, mais cet effet direct sera amplifié si les détenteurs d'actifs dévalorisés s'étaient endettés dans le climat spéculatif.

Il est difficile de prédire l'arrivée d'une prochaine crise boursière, et donc il faut bien être prêt à tout événement indésirable, et parmi les procédures de base qu'il faut suivre est la diversification de capital c'est-à-dire ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Bien que la crise boursière crée parfois des opportunités pour ceux qui investissent en bourse.

Cependant plusieurs krachs boursiers ont eu lieu, en 1929 le jeudi noir à Wall Street New-York qui précède la grande dépression des années 1930, la crise des bourses d'Asie du sud-est en 1997, puis l'éclatement de la bulle internet entre 2001-2002, krach de l'immobilier

³ OLIVIER JEANNE, comprendre les crises financières internationale, année 2003, p : 03.

⁴ ROBERT BOYER, MARIO DEHOVE, et DOMINIQUE PLIHON, les crises financières, Paris, 2004, p : 15.

aux USA dite crise des subprimes en 2008 et enfin le krach des bourses mondiales en juillet-aout 2011.

- La crise bancaire

Une crise bancaire est une situation d'illiquidité qui frappe les banques qui n'arrivent pas à payer les dépôts de leurs clients, ces crises sont fortement différents les unes des autres à cause du rôle que peut jouer la spéculation.⁵

Quand une grande partie du capital du système bancaire est détruite, on peut déclarer que y'a une crise bancaire, et d'après les données de LAEVEN VALENCIA [2013], la durée moyenne d'une crise bancaire est de 5ans pour les économies avancées, de 3ans pour les pays émergents et 2ans pour les économies en développement.⁶

Les crises bancaires sont des phénomènes très importants car elles touchent l'instabilité financière contemporaine, et pour comprendre ces crises, nombreux analystes ont cherchés à repérer les causes des défaillances bancaires, le dysfonctionnement de système bancaire et ses conséquences qui conduite à une crise bancaire.

Plusieurs variables sont inclus dans l'analyse des crises bancaires et parmi eux nous avons : la solvabilité dont la croissance du crédit bancaire, la dépréciation de la monnaie nationale, le déséquilibre du compte courant, la dette extérieure, la liquidité, les réserves de change (en % du PIB), l'ouverture commerciale et la part d'investissement directs étrangers dans le PIB.

On distingue trois types de crises bancaires :

➤ La panique bancaire « bankrun »

Est une situation de défaillance d'une banque qui peut être due au fait que tous les déposants demandent leur dépôts, la faillite de cette banque peut s'étendre aux autres banques.

➤ Les crises de spéculation bancaire

Touchent toutes les banques en même temps car elles ont toutes prise des risques excessifs et se retrouvent toutes fragilisées à la suite des changements imprévus de la politique monétaire.

➤ Les crises de cycle financier

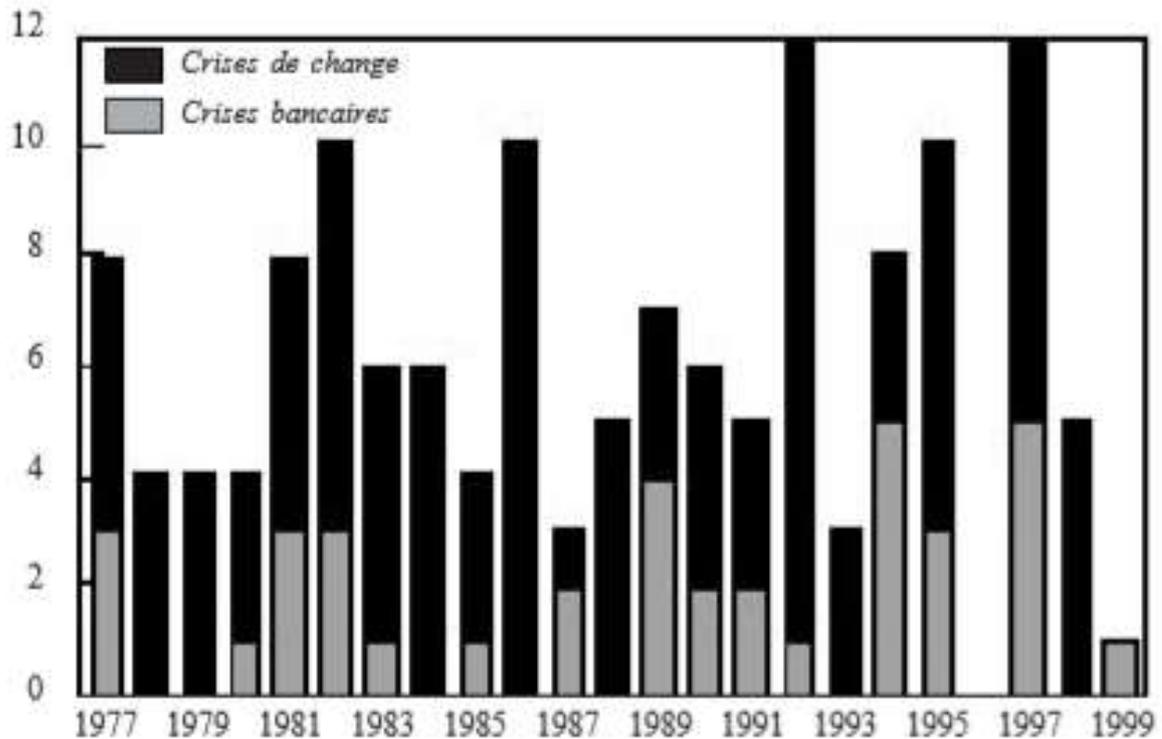
Lorsque des entreprises et les ménages s'endettent excessivement soit dans des opérations d'investissements, soit pour spéculer sur les marchés financiers. Donc la probabilité de défaut des banques augmente et un retournement de conjoncture ou un événement politique ou social conduit à une réévaluation générale du risque provoquant une crise bancaire.⁷

⁵ ROBERT BOYER, MARIO DEHOVE, et DOMONIQUE PLIHON, Op.cit, p : 23.

⁶ Prédire les crises bancaires : un système d'alerte robuste, revue française d'économie, p : 194.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2015-page-189-htm>.

⁷ ALBERT MAROUAN, les crises financières, école thématique, France, 2013.

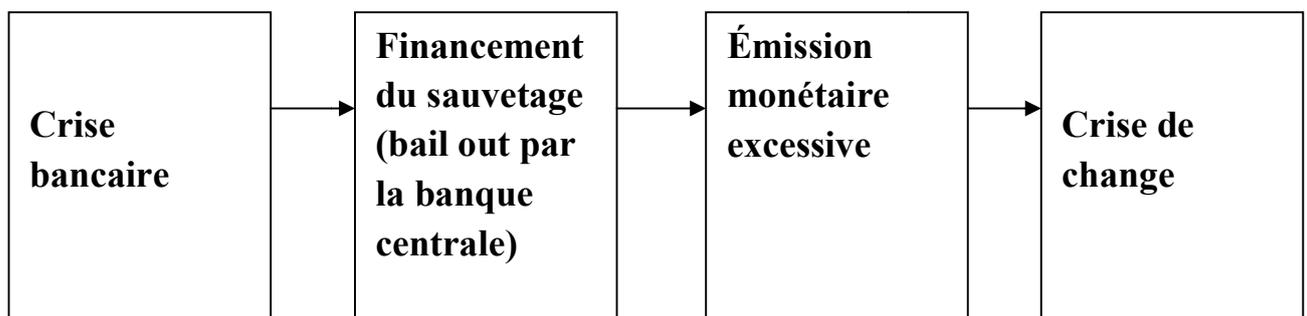
Figure N°02 : nombre de crises entre 1977 et 1999



Source : ROBERT BOYER, MARIO DEHOVE et DOMINIQUE PLIHON, les crises financières, paris 2004, p : 18.

La figure N°02 représente un graphe qui montre le nombre de crises bancaires et de changes durant la période allant de 1977 à 1999.

Figure N°03 : Les crises bancaires entraînent les crises de change « le modèle de VELASCO 1987»



Source : ROBERT BOYER, MARIO DEHOV et DOMINIQUE PHIHON, Op.cit, p : 28.

La figure N°03 montre les liens entre la crise bancaire et la crise de change qui sont modélisés dans un certain nombre d'article récents.

La crise bancaire peut impliquer une dépréciation du taux de change réel d'équilibre à cause de financement du sauvetage appliqué par la banque centrale, qui résulte en une crise de change dans la mesure où personne n'anticipe que l'ajustement nécessaire, prendra la forme d'une déflation domestique.

- Les crises de balance de paiement (fuite des capitaux)

Connue également par « éclatement de la bulle financière » née suite à de fortes opérations spéculatives ayant conséquences à la chute brutale de la valeur des actifs, une perte du confiance au prêt des agents économiques et très souvent à un ralentissement du secteur économique.

En particulier, une fuite des capitaux réduit la demande domestique à la fois, les entreprises, les ménages et les banques qui leur ont prêté, et l'état qui voit ces recettes fiscales diminuer.

1.1.3. Phénomène de contagion ⁸

L'effet de contagion n'est pas un phénomène nouveau, il est devenu critique depuis quelques années suite à l'évolution de deux éléments majeurs, d'une part, une rapide intégration économique au niveau international à renforcer les liens d'indépendance entre les marchés et donc augmentation les risques de propagation de chocs. D'autre part, l'impact du comportement des investisseurs sur les marchés.

En effet, l'impact du krach d'octobre 1987, crise asiatique, crise de russe et crise de subprimes ont été des nouvelles occasions d'étudier des situations de transmission de chocs.

D'une manière générale, la contagion fait référence à la diffusion des perturbations des marchés financiers d'autres pays. Néanmoins, on ne peut pas donner une définition unique de la contagion, il s'agit en effet d'un phénomène complexe aux multiples facettes. La contagion peut par exemple se répandre vers des pays qui ont une situation économique saine ou qui ont des liens commerciaux et financière limités avec le pays dont la crise est originaire.

Ce phénomène se manifeste habituellement sous la forme de fuites importantes de capitaux, dépression sur le taux de change, d'une augmentation des taux d'intérêts, d'une augmentation de la volatilité des marchés et d'une chute des valeurs boursières.

Il existe nombreux canaux qui accomplir le phénomène contagion, ils sont comme suit :

- Interdépendance

L'interdépendance implique que les chocs qu'ils soient globaux ou locaux se propagent à travers des liens réels ou financiers entre les marchés, et affectent les fondements des pays.

⁸ EMMANUEL TEAN, les modèles de contagion, 2011, p : 13-15.

L'interdépendance regroupe deux mécanismes : les chocs agrégés (globaux) et les chocs intrinsèques (locaux) sous la dénomination « de contagion basé sur les fondements ».

➤ Les chocs globaux

Il s'agit de « l'effet de mousson », ils affectent de manière semblable l'ensemble de pays concernés par exemple, un changement significatif des prix de matières premières ou une variation importante du taux de change entre les principales de crise peuvent ralentir la croissance de nombreux pays.

➤ Les chocs locaux

Il s'agit de « l'effet de débordements » ou l'interdépendance macroéconomique, un choc dans un pays peut affecter les fondamentaux d'autres pays à travers un certain nombre de liens économiques tels que des liens commerciaux et financiers ou la coordination de la politique économique par exemple, le changement de politique économique ou financière suite à un choc peut pousser d'autres pays à suivre des politiques de crise similaire.

- Contagion pure

Ce mécanisme de propagation, peut le définir comme un changement observé dans le comportement des investisseurs et autres agents financiers, cette propagation à l'origine de phénomènes dits « irrationnels » tels que la panique, la perte de confiance, une augmentation de l'aversion au risque ou un comportement grégaire.

D'après les études des chercheurs sur l'explication des comportements psychologiques des investisseurs qui ont la cause de transmission des chocs aux marchés financiers, ils ont trouvés deux problématiques : les problèmes de chocs de liquidité et les problèmes d'asymétries d'informations, et aussi l'existence d'équilibre multiples qui peut impliquer de comportements contagieux.

➤ Choc de liquidité

En cas choc sur un marché, les investisseurs peuvent réajuster de manières automatiques leurs portefeuilles en vendant des actifs de même type, ceci pour effets de transmettre le choc initial à d'autres marchés.

Ce type de rééquilibrage de portefeuilles fait donc référence de la contagion basée sur les fondamentaux.

➤ Asymétrie d'information

Ce canal de transmission de la contagion pure est lié à l'imperfection de l'information entre les agents du marché, si l'information dans les marchés était publiquement observable un choc dans un pays A qui n'aurait pas d'effets réel et financière dans le pays B, on peut avoir un impact réel et financier si l'information n'est pas publiquement observable.

En présence de ces problèmes d'asymétries et les chocs de liquidités peuvent être encore plus contagieux.

➤ Equilibre multiple

C'est la réalisation de l'anticipation d'une crise dans un pays qui déclenche la crise dans un autre pays, et ces indépendamment d'un changement effectif ou futur des fondamentaux. Il y a donc contagion lorsqu'un pays en crise passe d'un bon équilibre à un mauvais équilibre qui peut être caractérisé par une dévaluation, une chute de prix des actifs financiers...

Ce passage de bon équilibre à un mauvais équilibre dépend de la confiance des investisseurs envers les marchés et de l'évolution de leur anticipations et non de l'existence des liens réels entre pays.

1.2. Quelques crises historiques

1.2.1. Le « jeudi noir » et la crise de 1929 ⁹

Au lendemain de la première guerre mondiale, les Etats-Unis ont connus l'une des plus graves crises économiques de l'histoire c'est « le Krach de 1929 », c'est une crise boursière qui se déroule à la bourse de New York entre les 24 et 29 octobre 1929, cette crise est la conséquence de la spéculation boursière.

L'ouvrage « les grandes crises » (Marcel Taieb) indique qu'entre 1921 et 1929 l'indice du cours des actions a été multiplié par quatre, pendant toute cette époque le crédit était facile et il alimentait la spéculation.

En 1929, les autorités monétaires s'inquiètent de la hausse boursière, la banque centrale américaine (le réserve fédérale) Fed laisse un moment entendre qu'elle va monter ses taux d'intérêt pour rendre le crédit moins bon marché et ainsi calmer le jeu. Le jeudi 24 octobre, le volume des actions mises en vente explose, les banques essaient d'organiser une riposte, réunis au siège de la banque Morgan, ils décident de stabiliser le marché en rachetant des actions de façon massive.

Effectivement, la situation se calme le vendredi 25, avant de décider de vente de panique le lundi 28, les volumes de vente augmentent encore et ce jour-là l'indice boursière chute de 12.9%, la baisse des cours va se poursuivre pendant environ trois ans.

Entre 1929 et 1932, la production industrielle américaine diminue de près de la moitié, le chômage explose en 1933, un quart de la main d'œuvre disponible est sans travail.

1.2.2. Les crises contemporaines

A. Le krach d'octobre 1987 ¹⁰

Le lundi 19 octobre 1987, la bourse de New York enregistre une chute de 22.6% de l'indice Dow Jones en l'espace d'une séance, qui dépasse celui de la crise 1929, entraînant

⁹ OLIVIER LACOSTE, Op.cit, p48-57.

¹⁰ PATRICE MOINE, le krach boursier de 1987, 50 minutes. Fr, 2015, p : 12-15.

dans sa chute les autres bourses mondiales, c'est le Black Monday en référence au Black Thursday du 24 octobre 1929.

Cette crise boursière de 1987 éclate de façon foudroyante et inattendue, ce qui surprend tous les acteurs du secteur financier est le caractère inattendu de ce krach depuis 1982, le marché américain était en croissance soutenue et connaissait une période faste permettant de le qualifier de bull market (marché où les valeurs sont en hausse).

Les causes principales de cette crise boursière sont l'éloignement progressif des marchés financiers de l'économie réelle, et l'interdépendance des marchés de changes, de taux d'intérêt directeurs de la part de Fed et la banque centrale allemande pour objectif de faire baisser l'inflation.

Le krach boursier de 1987 s'étendit à principales places boursières mondiales :

- La bourse de Londres perd 26%.
- La bourse de Hong-Kong est fermée pour une semaine, une chute de 45%.

B. La crise japonaise du tournant des années 1980 et 1990 ¹¹

Au cours des années 1980, le Japon est imposé comme une puissance économique mondiale de premier rang, faisant même dire que le pays pouvait dépasser les Etats-Unis comme puissance économique mondiale, la spéculation bat son plein, la bourse s'envole en trois ans, l'indice Nikkei passe de 13000 à plus de 39000 fin 1989, les prix de l'immobilier grimpent en flèche.

La crise japonaise était due à une combinaison de facteurs, le plus important étant l'économie spéculative japonaise des années 80 qui a été traduite par une très forte hausse des prix fonciers et immobiliers. Les arrangements institutionnels japonais notamment en ce qui concerne le secteur financier et l'ouverture progressive et partielle du marché intérieur sous la pression extérieure.

Avec le début de la libéralisation, les banques se sont lancées dans nouvelles opérations (financement de kéretsu), plus rémunératrices mais plus dangereuses.

En effet, par conviction que le prix allait continuer à augmenter, certaines banques prenaient des opérations immobilières sans le moindre contrôle.

A la fin des années 1980, l'inflation refait son apparition, la banque centrale (banque de Japon) monte ses taux, le prix des actifs va baisser notamment celui de l'immobilier, la chute de la bourse est vertigineuse d'un sommet à 39000 environ fin 1989, l'indice Nikkei tombe environ 14300 en août 1992.

C- La crise asiatique de 1997 et 1998 :¹²

La crise financière asiatique commence le 02 juillet 1997 avec la dévaluation du baht thaïlandais, à la suite d'une vague de spéculation massive qui provoque une dépréciation plus

¹¹ OLIVIER LACOSTE, Op.cit, p41-42.

¹² OLIVIER LACOSTE, les crises financières, histoire, mécanismes et enjeux, EYROLLES, 2015, p : 71-72.

importante de cette monnaie. Cette crise se propage à d'autres pays de l'Asie (Malaisie philippines, Indonésie, Corée du sud).

Dans ces pays, les monnaies partent également à la baisse, ainsi que les cours boursières (environ 50% entre début juillet et la fin de 1997), ce qui rendait les monnaies des autres pays relativement plus chères, donc affectait leur compétitivité en termes de prix.

La source des problèmes s'est située dans la sphère financière, la libéralisation et la transformation des systèmes financiers asiatiques, sans doute trop rapides avaient eu des conséquences fâcheuses, les banques ont pris d'avantage de risques.

D. La crise russe de 1998

Après le déclenchement de la crise asiatique, l'économie russe était confrontée à la fois à une baisse sensible de ces exportations de matières premières du fait de ralentissement économique mondiale, et à la surévaluation du rouble (devise de russe), qui pénalisait la compétitivité des produits du pays.

En 1998, la crise de russe a pris naissance sur le marché des titres publics russes avant de se propager dans le système bancaire. A cause d'une mauvaise gestion de l'administration publique en Russie, de nombreux fonctionnaires et des entreprises travaillant avec l'état ne sont plus payés depuis 1995, ce qui engendre le non versement des impôts au l'état.¹³

A cause de ces impayés et de développement de l'économie parallèle dans le pays l'état est très endetté ; elle n'a pas des recettes pour financer le déficit public, ce qui obligeant le gouvernement à émettre toujours plus de titres de dette (les GKO) à des taux d'intérêts élevés pour attirer les capitaux étrangers.¹⁴

Après la fuite de capitaux qui se traduit par la baisse de valeur des GKO et la faillite des grandes banques russes qui avaient toutes spéculés sur ces titres, les autorités déclarant leur passif en défaut de paiement sur ces dettes.

E. La krach lent de la « nouvelle économie »

A la fin des années 1990, le krach de la nouvelle économie est affecté les valeurs technologiques ; c'est-à-dire celles des secteurs liés à l'informatique et aux télécommunications sur les marchés notamment internet, créent de nouvelles demandes et de nouveaux débouchés.

Les valeurs internet cotées au Nasdaq connaissent un véritable engouement a partir de Mars 2000, et pendant une période d'environ 2 ans, la bourse américaine entraînée vers le bas par le Nasdaq, et attire les bourses européens vers le bas. Il ne s'agit donc pas d'une chute brutale mais d'une décrue régulière, voilà pourquoi cette crise laisse moins de traces dans les esprits, pendant tout cette époque les autorités monétaires américaines réagissent avec

¹³ BENOIST ROUSSSEAU, krach russe de 1998.

JACQUES SAPIR, la crise financière russe d'aout 1998, publier le 19/09/2015.

¹⁴ OLIVIER LACOSTE, Op.cit, p : 44-47.

détermination, elles baissent très fortement les taux d'intérêts, alimentant ainsi la crise qui interviendra quelques années plus tard nommée crises subprimes.¹⁵

F. La crise des « subprimes » de 2007 et 2008¹⁶

La crise de subprime est une crise financière qui concerne le secteur de l'immobilière et qui a touché l'économie mondiale à partir de 2007.

Les subprimes sont des crédits immobiliers à taux d'intérêt relativement stable pratiqués aux états unis, ces crédits sont risqués mais rentables tant que le cours de l'immobilière américaine était en hausse rapide. Entre 2004 et 2006, les taux d'emprunt ont été augmentés par la fédérale réserve de 1% à 5.25% ce qui accompagne d'une baisse des prix de l'immobilier de 20%, ces événements ont rendus la plus part des emprunteurs incapables de rembourser leurs emprunts. A l'été 2007, le taux de non remboursements des crédits dépassait 15%, ce qui a fait disparaître trois banques d'investissements américaines (Bear Stearns, Merrill Lynch, Lehman Brothers).

Cette crise a des conséquences non seulement sur le marché immobilier et bancaire américaine mais aussi sur l'économie mondiale à cause de titrisation qui consiste l'achat des titres regroupent des créances peu risquées et risquées (subprimes) par un nombre important de banques britanniques, françaises ou encore allemandes, ce qui provoquera une baisse immédiate des indices boursières et une panique sur les marchés.

Section 02 : COVID-19 comme une crise économique et financière

La crise sanitaire qui a frappée actuellement le monde comporte trois crises interdépendantes : une crise sanitaire avec ces bouleversements intrinsèques et ces lots de morts, une crise économique touchant l'économie réelle en profondeur et enfin une crise sociale et institutionnelle.

Dans cette section, nous avons essayé de résumer c'est quoi la crise sanitaire COVID-19 et ces impacts économiques ou niveau national et niveau mondial.

2.1. Comprendre la crise sanitaire COVID-19

La crise sanitaire que nous vivons sous le nom de pandémie du COVID-19 semble être différente de toutes celles que les générations précédentes ont pu connaître, et sans aucun doute la plus rude depuis la seconde guerre mondiale.

2.1.1. Définition de COVID-19

Avant d'entamer la définition de COVID-19, on doit expliquer tout d'abord les termes suivants :

¹⁵ OLIVIER LACOSTE, Op.cit, p : 47-48.

¹⁶ OLIVIER LACOSTE, Op.cit, p : 48-57.

➤ **Pandémie**

C'est l'augmentation et la propagation rapide d'une maladie infectieuse, contagieuse qui s'étend au-delà des frontières des pays et qui peut se répandre sur un continent, un hémisphère ou dans le monde entier.

Les plus grandes pandémies qui ont marqués l'histoire de l'humanité sont : le cholera le sida...

➤ **Les crises sanitaires**

Sont des pandémies importantes qui touchent réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes affectant la santé, se traduisent toujours par une augmentation des indicateurs de mortalité ou de morbidité.

Pour considérer une crise comme une crise sanitaire deux conditions doivent être réunis :

- Il s'agit d'une situation d'urgence qui représente une menace pour la santé de la population.
- Doit être une situation inédite qui n'a jamais été expérimentée.

➤ **Confinement**

Est un phénomène qui vise à mettre fin à la propagation de la maladie et à limiter la durée de la pandémie, en trouvant en isolant rapidement les cas, en identifiant tous les contacts étroits et en limitant la transmission par le respect de certaines règles.¹⁷

Dans ce qui suit, nous allons présenter la définition de la COVID-19 :

La COVID-19 qui nommé aussi coronavirus 2019 est une maladie infectieuse émergente qui causée par une souche de coronavirus appelée **SARS-COV-2**, et appartient ainsi à une grande famille de virus « les coronavirus ». Ces dernières qui doivent leur nom à la forme de couronne qu'ont les protéines qui leur enrobent, font partie d'une vaste famille de virus dont certains infectent différents animaux et l'homme.

Chez l'homme, ces maladies vont du rhume banal à une infection pulmonaire sévère parfois il n'existe aucun signe de maladie mais bien souvent ce virus peut aussi bien prendre la forme d'un simple rhume qu'une grave infection respiratoire de type pneumonie responsable d'une détresse respiratoire qu'à même d'occasionner le décès du patient, avec un taux de mortalité très fortement dépendant de son âge. Ses symptômes les plus fréquents sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire.¹⁸

¹⁷ **Pandémie de la COVID-19**, écrit par le centre africain de contrôle et de prévention des maladies.

¹⁸ NESS, Hervé, **coronavirus ou COVID-19 : tout pour comprendre de A à Z et n'avoir plus peur**, éditeur IDG y book, année 2020.

2.1.2. Naissance et évolution de crise sanitaire COVID-19

Le virus COVID-19 est apparu au dernier trimestre 2019 à Wuhan en Chine centrale avec des cas inhabituels de pneumopathie en progression, cette pandémie a obligé le gouvernement chinois à isoler la ville touchée et à prendre des mesures drastiques.¹⁹

Au premier trimestre 2020, la COVID-19 est commencée à propager en dehors de l'Asie, et elle est frappée les différents pays de monde (riches comme pauvres), ou continents (Chine, Japon, Viêt-Nam, Etats-Unis, Allemagne, France, Italie, Australie, Corée du Sud, Iran, Nigeria, Afrique du Sud...), tue de milliers de personnes et devient de fait une urgence sanitaire mondiale. Ce qui conduit l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à déclarer une pandémie mondiale le 11 mars 2020, le directeur général de cette institution Tedros Adhanom Ghebreyesus s'inquiétait déjà de cet état d'inertie des pays : « nous sommes extrêmement préoccupés tant par le niveau alarmant et par la sévérité de la propagation que par le niveau d'inaction ». ²⁰

La COVID-19 est contagieuse avec la transmission interhumaine via des gouttelettes respiratoires surtout lorsque les gens toussent, ou via un contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage. Son diagnostic repose surtout sur un test RT-PCR et sur les images pulmonaires faites au CT-SCAN. A la fin de mars 2020, il n'y a pas ni de traitement ni de vaccin connus contre cette maladie.²¹

Parmi les raisons de la propagation rapide de la maladie dans le monde, le retard de 01 mois du gouvernement chinois dans l'alerte à la communauté internationale sur l'appariation de la maladie à Wuhan, et dans la mise en place des mesures de riposte. Ce retard aurait favorisé les déplacements dans le monde de plusieurs individus en provenance de Wuhan, et donc la propagation de la pandémie.

La pandémie de la COVID-19 évaluée de façon exponentielle dans le monde au regard du nombre des cas infectés, tel que au avril 2021, on dénombrait 147,8 millions de cas de COVID-19 dans le monde, dont 90599 en Chine, 32,8 millions de contaminations au coronavirus et 586152 victimes aux Etats-Unis, 5,5 millions de cas recensés et 102858 décès en France, en effet le nombre de cas a augmenté dans toutes les régions de monde tels que : l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni.....²²

2.2. De la pandémie du COVID-19 à une crise économique et financière

Comparativement aux crises sanitaires précédentes, la pandémie du COVID-19 présente un certain nombre de différences qui font d'elle non seulement une crise sanitaire

JONAS KIBOLA KUMA, **L'économie mondiale face à la pandémie de la COVID-19 : état des lieux, analyse et perspectives**, juillet 2020, p : 05.

¹⁹ **France 2021, les données clés**, écrit par « la direction de l'information légale et administrative », Paris 2021, p : 10.

²⁰ « COVID-19 : une gestion de crise exceptionnelle », 30 mars 2020.

Ibid, p: 5-6.

²¹ JONAS KIBOLA, Op.cit, p: 05.

²² E MAYOU, **Le coronavirus (COVID-19) : faits et chiffres**, 26 avril 2021.

mais au-delà de cet aspect, elle est vécue sous plusieurs aspects : social, sanitaires économiques, humanitaire, psychologique... Nous focaliserons plus sur les aspects économiques.

2.2.1. Facteurs d'origine de la crise économique actuelle

En réponse à la COVID-19, deux options opposées se présentent :

La première, consiste à laisser le développement de la pandémie et donc l'immunité collective. Si cette méthode est adoptée, beaucoup de personnes ne peuvent pas être sauvées de cette maladie, de plus il est incertain que l'application de cette option empêche des effets négatifs importants de la pandémie sur l'économie, donc aucun dirigeant politique ne peut porter la responsabilité d'adopter une telle option qui débouche sur des conséquences catastrophiques en termes de vies humaines simplement pour préserver quelques points de pourcentage du PIB.

La deuxième option, celle de confinement est pratiquée plus ou moins strictement dans beaucoup de pays dans le but de réduire le nombre de personnes atteintes de la COVID-19 à un niveau inférieur à celui que le système de santé peut gérer sans grande difficulté.²³

Au-delà du secteur de santé, le confinement affecte très négativement des pans entiers de l'économie avec certains secteurs quasiment à l'arrêt.

La crise économique actuelle trouve son origine à la fois dans un choc du côté de l'offre et un choc du côté de la demande.

➤ Le choc du côté de l'offre

Le choc de cette crise sanitaire entraîne une vague massive de licenciement des entreprises qui vont réduire leurs effectifs et d'autres qui vont fermer, ces employés là seront perdus leurs emplois ce qui provoquera une baisse générale de revenu disponible pour les salariés.

Les mesures de confinement vont perturber la chaîne de la production à l'échelle internationale au départ de la Chine qui a été l'un des principaux fournisseurs mondiaux et donc réduire l'activité économique et la production, qui provoque une baisse des profits ou bénéfices des firmes. La baisse des salaires et l'accroissement des pressions sociales et de l'incertitude.

Si l'on saisit ces effets sur la production par secteur on voit que tous les secteurs sont touchés, cette crise concerne d'abord le tourisme, les compagnies de transport aérien, la restauration et les loisirs dans la plupart des pays développés, ainsi qu'une très grande partie de l'activité commerciale, et les industries qui produisent les biens de consommation seront en déclin puisque les consommateurs doivent continuer à dépenser pour leur nourriture, mais pas forcément pour leur habillement et leurs loisirs.

²³MEIXING DAI, les limites de la politique monétaire face à la pandémie de COVID-19, BETA université de Strasbourg. <http://ermes.fr>.

En effet, les chaînes mondiales d'approvisionnements seront également affectées par la mise en arrêt des productions des consommations intermédiaires.²⁴

➤ Le choc du côté de la demande

Suite aux mesures de distanciations et de confinements de la population, les ménages ont forcément moins d'occasions de dépenser, puis l'incertitude des perspectives économiques futures induite à la réduction des dépenses ainsi la demande.

Les entreprises qu'ont une faible demande pour leurs produits voudront réduire leur coûts, licencier des travailleurs pour éviter un effondrement complet, entraînant ainsi une baisse du revenus disponibles et donc une consommation plus faible et éventuellement diminuent la demande globale.

Par ailleurs, l'incertitude du côté de demande va engendrer une reportation des décisions d'investissements jusqu'à ce que l'environnement soit clarifier, en effet, le marché immobilier serait également affecté, il s'agit bien évidemment du cycle bien connu de récession.²⁵

2.2.2. Les effets économiques de la COVID-19

En réalité, la pandémie du COVID-19 n'a eu en elle-même pratiquement aucune conséquences économiques, le taux de mortalité, bien que naturellement difficile à supporter n'est pas considérable au regard des précédents historiques, et la mortalité est concentrée sur des classes d'âges qui ne sont pas largement plus productives. En revanche, les mesures prises pour limiter la mortalité qui ont engendrées des conséquences économiques considérables.

La pandémie du nouveau coronavirus a également asséné un due coup a l'évolution de l'économie au niveau mondial, la propagation de virus peut avoir un triple effet sur l'économie : impact direct sur les volumes de production, interruptions et altérations au niveau des chaînes d'approvisionnement et de distribution, et impact financier sur les entreprises et les marchés boursiers.

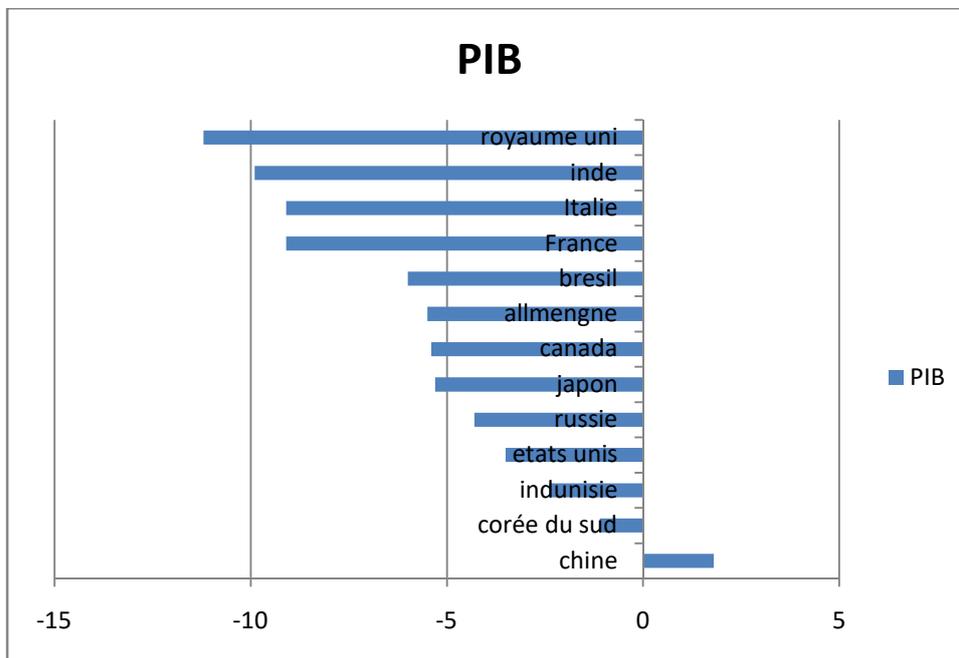
Selon les prévisions de la banque mondiale, le PIB mondial diminuera de 5,2% en 2020, ce qui représente la plus forte récession planétaire depuis la seconde guerre mondial et pour la première fois depuis 1870, un grand nombre de pays ont enregistré une baisse de leur production, et pour cela on peut considérer que cette crise est exceptionnelle à nombreux égards.

²⁴ MOISE SIDIRO POULOS, De la pandémie du COVID-19 a une nouvelle crise économique : mécanismes de propagation et effets a court terme, beta-université de Strasbourg.<http://ermees.fr>.

²⁵ Ibid.

- L'effet et l'impact économique de la pandémie sur l'économie mondiale

Figure N° 04 : Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020 en %



Source : TRISTAN GAUDIANT, **l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale**, 01/12/2020

Les nouvelles prévisions publiées le mardi 01 décembre 2020, l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique) envisage une chute de PIB mondiale de 4.2%, et une récession de 7.5% pour la zone euro. La majorité des pays de monde a connu une baisse du produit intérieur brut (PIB). La chine est la seule grande économie à connaître la croissance en 2020 avec une hausse estimée à 1.8%.

En raison de la pandémie du COVID-19, le monde connaît un dur coup dans l'évaluation de l'économie au niveau mondiale. Alors nous essayons de citer les impacts majeurs de cette crise sanitaire sur l'économie mondiale :

- Selon la banque asiatique de développement (ADB), l'impact de la pandémie à été mesuré et situé entre 2000 et 4100 milliards de dollars ; autrement indiquée de 2.3% à 4.8% du PIB mondiale, et à été qualifiée par le fond monétaire international (FMI) comme la pire crise depuis celle de 1929 dit « la grande dépression ».²⁶
- Le PIB mondiale a chuté de 19%, tandis que le commerce mondial à baisser de 25%.

²⁶ ARMOUM.H, **les effets de la pandémie COVID-19 sur l'économie**, international journal of management sciences ,08/02/2021.

- Comme la chine est la deuxième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis qui génère plus de 16% du PIB mondiale, représente la principale source de la croissance mondiale avec une contribution de plus de 39% en 2019. A cause de la crise du COVID-19, l'OCDE indique que le PIB chinois baisserait en dessous de 5% en 2020 ; de ce fait tous les pays industriels qui dépendent largement des produits chinois pour leurs industries ont fermés leurs usines, et donc les estimations de la croissance de l'économie mondiale sont baissés en 2020 et atteindront -2.4% contre 2.9%.²⁷
- Selon le rapport de la confédération des entreprises de chine (CEC) du 06 mars, plus de 95% des 299 grands fabricants interrogés on vu leur revenu baisser. En termes de consommation, les ventes du détail ont diminués de 20.5% en janvier et février.²⁸
- L'industrie de voyage est l'un des secteurs les plus touchés aux risques de la crise en raison des restrictions de voyage mise en place par les gouvernements du monde entier ; ce qui provoque une chute du tourisme mondiale, et des pertes au niveau de transport aérien dépasser 100 milliards de dollars.²⁹
- Une perturbation importante des marchés boursiers au fur et à mesure de l'augmentation de la préoccupation pour les risques de contrepartie. En effet à cause de l'incertitude entraînée la pandémie, les investisseurs préféreraient de conserver les titres d'état (en particulier ceux du trésor publique des Etats-Unis), ce qui conduit à une diminution en bourse.
- Des nombreuses entreprises ont subit des pertes de recettes et des chocs importants de Liquidités ; résultant de la dégradation marquées de la confiance des consommateurs et la monter de chômages à environ de 12.8% limitent la consommation des ménages et renforcent l'épargne de précaution.
- Les petites et les moyennes entreprises (PME) ont été particulièrement touchées car elles exercent leurs activités dans les secteurs des services les plus directement affectés par les mesures de la suspension d'activités, et qu'elles disposent de réserves financiers limitées.³⁰

²⁷ I HAMOUDI MAHDAOUI, ZINEDINE BERROUCHE « **L'impact de la crise sanitaire due au coronavirus sur l'économie mondiale et nationale**, 30/09/2020, p : 315.

²⁸ EMMANUEL JUREZENKO, **quel est l'impact du COVID-19 sur l'économie mondiale ?**, 06 mai 2020.

²⁹ Ibid., p : 315.

³⁰ **Evaluation générale de la situation macroéconomique**, édition de l'OCDE, » perspectives économiques de l'OCDE », p : 17.

<https://www-coirn.info/revue-perspectives-economiques-de-l-ocde-2020-1,p13.htm>.

- L'effet et l'impact de la pandémie sur l'économie nationale

La pandémie de la COVID-19 a frappée l'Algérie au moment de la formation d'un nouveau gouvernement chargé de conduire des reformes politiques et économiques, et de rééquilibrer les finances publiques.

Le première cas du COVID-19 enregistré en Algérie le 25 février 2020 ; suivis quotidiennement par de nouveaux cas et d'un premier décès le 12 mars 2020. Pour limiter la propagation du virus en Algérie, le gouvernement a dès le début de la pandémie imposé des mesures de confinement strictes aux particuliers et aux entreprises, elles comprenaient notamment l'annulation des vols, l'imposition de quarantaines aux algériennes rapatriés, ainsi que la fermeture des écoles, des universités, des restaurants et des magasins.

Dans ce qui suit, nous allons présenter un ensemble des effets économiques du COVID-19 sur l'économie algérienne :

- L'Algérie fait face à un double choc, une crise sanitaire et ses conséquences et une baisse des prix de pétrole. Et comme ce pays est le troisième producteur africain de pétrole donc il va avoir des baisses de ces prévisions de croissances.
- L'Algérie est fortement dépendant des exportations de pétrole et de gaz qui représentent un peu plus de 50% des recettes de l'état. Mais à cause de la pandémie, le PIB a chuté de 7% ce qui met les finances publiques en déficit. Le 10 Mars 2020, le gouvernement s'est réuni en urgence pour faire une loi de finance rectificative.³¹
- L'arrêt temporaire de l'activité économique en Europe et en Asie entraine des pénuries d'approvisionnement pour certains produits, qui conduisent à un ralentissement de l'activité économique en Algérie car ce pays est très dépendant des pays européens ou asiatiques concernant l'importation de produits manufacturés.
- En raison de cette pandémie de la COVID-19, l'Algérie enregistré une contraction économique majeure en 2020, la consommation privée et l'investissement auront chutés de 44 % en raison du ralentissement de l'activité économique dû aux confinements, aux pertes d'emplois et l'augmentation attendue de l'épargne de précaution.
- Les entreprises publiques algériennes ont subit d'importantes pertes de revenu en raison de la pandémie du COVID-19, en particulier dans les secteurs de transport et de l'énergie ; par exemple, le déficit d'air Algérie est estimé à 271 millions de dollars EU à la fin de 2020, et celui de Tassili Airlines à 800 millions de dinars par mois l'entreprise Métro d'Alger (EMA) a enregistré des pertes de revenus de 7 millions de

³¹HAMOUDI MAHDAOUI.H, ZINEDDIN BERROUCHE, Op.cit, p316-317.

dollars EU entre le 22 mars et 16 juillet à travers six wilayas.³² et les entreprises SONATRACH, SONELGAZ qui ont subi de coupes budgétaires de 182 millions de dinars dans les dépenses courantes.³³

- Selon le FMI, les dépenses budgétaires additionnelles et les pertes en revenus encourues par l'Algérie atteignent 564 millions de dollars EU, dont 235 millions de dollars EU représentent des dépenses additionnelles dans le secteur de santé.³⁴
- Le FMI montre que le PIB de l'Algérie durant l'année 2020 est 5.2%, les données de FMI montrent également que les indicateurs de l'Algérie sont en rouge pour les deux années suivantes. La balance courante est diminuée de 18.3% en 2020 et 17.01% en 2021.
- Une enquête du ministre du travail a révélé l'impact négatif significatif de la pandémie du COVID-19 sur le marché de l'emploi. Les données préliminaires révèlent qu'environ 334000 algériens ont enregistré une baisse de leurs nombres d'heures de travail, 53000 se sont retrouvés au chômage de façon temporaire ou permanente et 180000 ont subi des retards dans le paiement de leurs salaires. Le marché de l'emploi a fait face à une baisse de l'offre de main d'œuvre, le nombre des demandeurs d'emploi chutant de 67672 en janvier 2020.³⁵
- Le secteur bancaire n'a été épargné, il souffre d'un manque flagrant de liquidité notamment des banques publiques.
- L'impact touche aussi les recettes fiscales directe et indirecte, qui devraient également diminuer dans la foulée de l'activité économiques et l'incidence de la fraude fiscale pourrait augmenter compte tenu des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les particuliers et les entreprises.

2.2.3. Les mesures de riposte contre la COVID-19 adoptées dans le monde ³⁶

Le choc sanitaire de la COVID-19 a créé un choc économique tant du côté de l'offre que de côté de la demande à travers les mesures adoptées pour limiter sa propagation (confinement, fermeture des frontières...).

Pour lutter contre la crise de la COVID-19 et ces effets plusieurs mesures ont été adoptées par certains pays :

- Interdire ou limiter la production de certains biens et services, dès lorsque cette production implique une concentration de population susceptible de favoriser la

³² Traverser la pandémie de COVID-19, engager les réformes structurelles, 2020.

³³ KHELIFA LITMINE L'impact de la COVID-19 sur l'économie algérienne : la banque mondiale diagnostique, les dégâts de 2021, 21 janvier 2021.

³⁴ Ibid.

³⁵ Idem.

³⁶ JONAS KIBOULA KUMA, Op.cit, p:32-33.

diffusion du virus : bars, restaurants, musées, transport, enseignement concert festivals...

- L'adoption des mesures d'extension sur le plan budgétaire pour aider les ménages et les entreprises touchés (Allemagne, Australie, Etats-Unis, France, Italie japon...), par exemple : donner des subventions salariales pour éviter les licenciements de masse, gratuité des certains services de base aux travailleurs formelles et informelles et des subventions pour soutien de trésorerie aux entreprises saines formelles ou informelles.
- Des soutiens budgétaires à l'attention de pays qui rencontrent des sérieux problèmes de financement dans la lutte contre la pandémie.
- Mettre en place des mécanismes de liquidité par les banques centrales de manière à limiter les effets systématiques des chocs et créer des meilleures conditions d'une reprise économique.
- Les autorités de régulation et contrôle invitent les banques commerciales à évaluer de manière transparente et permanente le risque de crédit, et les encouragent à restructurer les prêts accordés aux ménages et entreprises en difficulté (allongement des maturités, annulation de pénalités de retard...).
- L'usage de l'aide ciblée par le recours aux nouvelles technologies numériques pour les pays émergents et ceux en développement dont l'économie informelle prédomine.
- La mise en place des restructurations pour des pays fortement endettés.
- Le confinement, la distanciation sociale ou restrictions sur les déplacements des personnes et des biens impliquant la fermeture des frontières (annulation des vols contrôle de personnes arrivant à l'aéroport...), ce qui rendre difficile l'exercice de certains activités autorisées.
- Le recourir des entreprises à un ajustement de main d'œuvre, par la réduction des heures de travail et payées des salaires plutôt que de licencier pour garantir un revenu proche du salaire habituel à ces mêmes salaires, cela permet de maintenir le capitale humain dans les entreprises et sauvegarder des emplois durant la période de la crise.
- L'allègement de la charge fiscale par l'annulation de la TVA, et offrir gratuitement certains services de base comme la suspension des paiements des facteurs d'électricités et d'eaux.
- La baisse du taux de directeur en vue de baisser le coût de crédit.

- La baisse du coefficient de réserves obligatoires sur les dépôts à vue en monnaie nationale pour libérer la liquidité au profit des banques.
- Rapatrier par les banques une partie de leurs avoirs en devises non productifs détenu auprès des correspondants étrangères dans le but de faire face aux besoins de la clientèle.
- L'obligation fait aux banques de restructurer les prêts des secteurs directement souffrir et affecter par la crise.
- La promotion des moyens de paiements électroniques c'est-à-dire suppression des frais sur les transactions en monnaie électroniques.

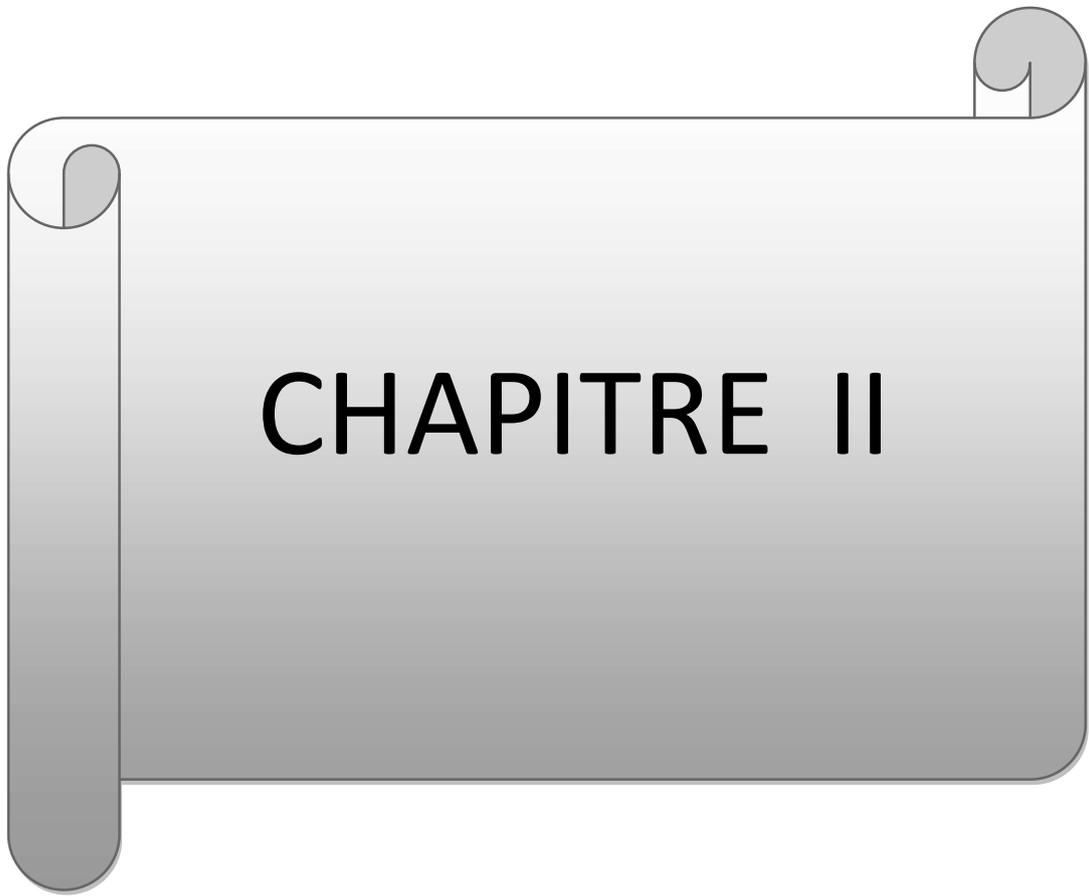
Conclusion du chapitre I

En conclure que la pandémie du COVID-19 est une crise jumelle exercerait des effets de contagion sanitaire et économique à la fois, elle est débutée par une crise sanitaire occasionnant des pertes en vies humaines, et s'est traduite avec le temps par une crise d'ordre économique à la suite des différentes mesures prises par les autorités politiques pour limiter la propagation.

La COVID-19 n'est sous doute pas la dernière pandémie que connaitre le monde, il est donc nécessaire de préparer le système de santé, et relancer des réglementations et des procédures qui assurer la protection de l'économie.

Pour arriver a détecté ces nouvelles réglementations, il faut étudier cette crise et toutes les crises précédentes, ainsi que l'analyse des résultats des impactes engendrés par la crise sanitaire et comment elle est transformée à une crise économique.

Cependant dans notre chapitre nous allons essayé de donner une idée générale sur les crises financières et précisément la crise sanitaire COVID-19, bien qu'il existe une longue liste des causes, des conséquences et des mesures mise en place de la crise du COVID-19 notre analyse s'est concentrée sur les étapes les plus importants.



CHAPITRE II

Introduction du chapitre II

Le secteur bancaire représente un pilier important au cœur de l'économie nationale il joue un rôle prépondérant dans le financement de l'économie, qui était essentiellement assumé par les banques dont l'objectif d'avoir une structure financière bien définie.

La banque est un établissement financier représenté comme un intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux sur le marché, elle assume la collecte de fonds auprès du public et de distribuer ensuite sous forme de crédits, elle met également à la disposition de sa clientèle des moyens de paiement.

En effet, la banque comme toute entreprise a des instruments et des méthodes de mesures et d'analyse de la situation financière et de la rentabilité afin de mieux apprécier ses activités et adopter ses stratégies d'investissement et de développement.

Pour mieux cerner les notions de la structure financière d'une banque, ce deuxième chapitre s'articule autour de deux sections :

- La première section met l'accent sur la définition de la banque et les différentes activités qui lui sont associées, les diverses typologies de la banque, et les principaux risques des activités de la banque.
- La deuxième section aborde les déterminants de la situation financière des banques, mettant en relief l'importance de l'analyse financière, et les différentes catégories des indicateurs de solidité financière.

Section01 : généralité sur les banques

A la différence d'une entreprise classique, le métier de la banque est plus en plus complexe car elle présente une fonction qui sert à veiller au respect de nombreux principes et procédures relatives à la gestion de financement globale de l'économie. La banque correspond à une institution financière qui englobe un ensemble des activités qui gère le bon fonctionnement.

1.1 Définition de la banque

La banque est définie par plusieurs auteurs, parmi lesquels nous avons :

- Selon LOUIS LEVY-GARBOUA, la banque est une entreprise d'intermédiation c'est-à-dire qu'elle met en relation sur le marché les offreurs et les demandeurs d'un produit de manière à minimiser les coûts de transactions et les risques des vendeurs et des acheteurs. Cependant elle distribue des liquidités de la monnaie.¹
- Selon JEAN-PIERRE PATAT : « *les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leur clientèle, comptes qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites des provisions disponibles. Dans la mesure où ces comptes constituent la forme de monnaie en circulation la plus utilisée (la monnaie scripturale), les banques prises dans leur ensemble sont donc assurées lorsqu'elles accordent des crédits de créer simultanément la plus grande part des ressources nécessaires au financement de ces opérations* ».²
- L'article 17 de la loi 86-12 du 19/08/1986 définit la banque comme suite : « *la banque est tout établissement de crédit qui est effectué pour son propre compte et a titre de profession habituelle principalement les opérations de collecter les dépôts, accorder du crédit, assurer la gestion des moyens de paiement, effectuer les opérations de change et de commerce extérieur, procéder aux placements...* »³

Cette dernière définition met l'accent sur l'idée d'indépendance et en cela s'ajuste très exactement sur les normes bancaires, et élargit le rôle de la banque en soulignant ces principales fonctions.

La banque est perçue comme une entreprise particulière ou bien un établissement de crédit qui représente l'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de capitaux ou les personnes qui ont besoin de fonds, qui est résumé dans deux fonctions principales : la collecte des dépôts d'une part et l'octroi de crédit d'autre part, se sont deux fonctions traditionnelles des banques, mais ils existent encore d'autres qui se développent plus ou moins l'évolution et la structure de banque en question. La banque peut être considérée comme étant le secteur financier qui regroupe les activités de production et de commercialisation des services offerts par elle-même, et parmi ces services : l'exercice à titre

¹ LOUIS LEVY-GARBOUA, la firme bancaire, mars 1973.

² Les spécificités des banques, p: 05.

³ L'article 17 de la loi 86-12 du 19/08/1986.

d'intermédiaire de l'opération de bourse et de change, et la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement. Elle peut aussi effectuer des opérations liées à son activités tels que le conseil et l'assistance en matière de gestion financière et d'une manière générale toutes les services qui aidés à faciliter la création, le développement et la restriction des entreprises.

1.2. Les activités fondamentales de la banque

La banque remplit un certain nombre de fonctions financières clés parmi lesquelles : L'intermédiation bancaire, les activités de marché et la prestation de services afin de réaliser une certaine rentabilité indispensable pour sa continuité.

1.2.1. L'intermédiation bancaire

Consiste à la banque de se placer en position d'intermédiaire entre les déposants (épargnants) qu'ont une capacité et les emprunteurs qui ont un besoin de financement. Cette activité s'exerce sous le contrôle de la banque centrale.

L'opération d'intermédiation est basée sur deux activités fondamentales :

- **la collecte des ressources** : c'est la réception des ressources sous forme de dépôts des particuliers (ménages) ou des entreprises ou de l'état, dans l'objectif de rechercher des placements courts, de montant relativement faible et présentant un minimum risque donc les dépôts sont considérés comme des dettes à faible coûts pour la banque et des créances pour les déposants.
- **La distribution des capitaux** : sont des financements accordés par la banque aux agents économiques sous forme de crédits. Le crédit est une dette de l'emprunteur qui lui permet la fourniture immédiate de la liquidité soit à court terme, à long terme ou bien par crédit bail.

1.2.2. Les activités de marché

Les activités de marché consistent à la banque de réaliser des opérations d'arbitrages et de la spéculation sur des instruments financiers tels que : instrument de taux d'intérêt instrument de change et instrument sur actions ou sur des actifs non financiers tel que les matières premiers pour la réalisation de plus values (gains).

1.2.3. Les prestations de services

Les banques proposent au sein de leur gamme de produits des prestations de services aux quelles peut souscrire tout ces clients qu'ont fait une demande contre une rémunération.

Les principaux services rendus par la banque à sa clientèle sont les crédits bancaires et les moyens de paiements.

1. Les crédits bancaires

Un crédit est une opération qui consiste au prêteur ou au créancier à mettre à disposition d'un emprunteur ou débiteur une certaine somme d'argent moyennant un engagement à une date déterminée à l'avance.

Les crédits sont classés selon leurs durées en trois catégories : court terme, moyen terme et long terme.

A. Les crédits à court terme

Ces crédits sont destinés à financer les décalages de trésorerie des agents économiques avec une durée inférieure à deux ans.

Dans cette catégorie, on trouve les crédits suivants :⁴

- **Le crédit par signature** : c'est un engagement donné par une banque pour le compte de son client auprès d'un ou plusieurs tiers.
- **Le crédit par cautionnement** : l'article 644 du code civile algérien définit la caution comme : « *un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation si le débiteur n'y satisfait par lui-même* ».

Il existe plusieurs types de cautions :

- **La caution fiscale** : elle est fourni par une banque à ces clients qui sont généralement des entreprises pour lui permet de différer le paiement de leurs impôts ou frais de douane, si elles ne disposent pas de trésorerie immédiate, le montant de caution est fixé par rapport à l'impôt, et calculé par la direction des impôts.
- **La caution sur le marché public** : c'est un contrat de fourniture des biens, de services ou la banque offre une garantie à ces clientèles.
- **Le crédit par aval** : l'aval est une garantie pratiquée principalement dans le cadre des prises de garantie portant sur les effets de commerce.
- **Le crédit documentaire** : est l'opération par laquelle une banque s'engage à la demande et pour le compte de son client importateur à payer la marchandise importée contre la remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture de crédit, le crédit documentaire fait intervenir quatre principaux intervenants :

⁴ KARIMA BOUAISS, FREDERIC LOBEZ ET JEAN-CHRISTOPHE STATNIK, **Economie et gestion de la banque**, 2019, p: 114.

- Un importateur (donneur d'ordres)
- une banque émettrice (banque d'importateur)
- une banque notifiative (banque d'exportateur)
- un exportateur (bénéficiaire)

B. Les crédits à moyen terme

Le crédit à moyen terme est un crédit destiné au financement des investissements, il a une durée de deux à sept ans.

Le crédit à moyen terme permet de financer différents types de biens qu'il s'agisse de la construction ou de l'aménagement de bâtiments professionnels, de matériels ou de véhicules utilitaires. Cette catégorie englobe les différentes formes du crédit bail.

Un crédit bail couramment appelé « leasing » est un contrat par lequel une personne qui le bailleur (société de financement, banque.....) achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne le preneur (locataire) moyennant le paiement d'un loyer, le locataire n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mais à sa disposition.

Au terme de contrat, le preneur bénéficiaire a généralement le choix entre deux options : restituer le bien ou bien l'acquérir pour un montant défini lors de la conclusion de contrat ou renouveler le contrat à des conditions le plus souvent moins coûteuses.

C. Les crédits à long terme

Le crédit à long terme est un crédit dont la durée est supérieure à sept ans, il est destiné à financer les investissements lourdes des entreprises, et concernant les crédits attachés aux particuliers sont des crédits immobiliers.

2. Les moyens de paiements

Les moyens de paiement sont des supports ou techniques qui permettent à tout le public d'effectuer et de transférer des fonds.

Ces moyens sont très nombreux comme le chèque, les effets de commerce, le virement et le prélèvement ainsi que la carte bancaire.

A. Le chèque

Le chèque est l'un des principaux moyens de paiement, il permet de transférer l'argent d'un compte à un autre, et de faire des échanges d'argents entre particuliers, et entre sociétés.

B. L'effet de commerce

L'effet de commerce est un titre négociable portant créance, avec une échéance ne dépassant pas généralement 90 jours, il comprend la lettre de change, le billet à ordre.

C. Le virement bancaire

Le virement bancaire est un transfert d'argent d'un compte à un autre, effectué de manière électronique, soit entre deux comptes ouverts dans le même établissement bancaire ou entre deux comptes domiciliés dans des enseignes différentes.

D. Le prélèvement bancaire

Un prélèvement bancaire est un transfert d'argent réalisé directement d'un compte bancaire à un autre sans utiliser une carte bancaire, un chèque ou de l'argent liquide, c'est un prélèvement automatique.

Dans cette opération de prélèvement, il faut donner les coordonnées bancaires de propriétaire de compte à la banque, d'autre part, la personne qui sera prélevée fournit aussi à cet organisme une autorisation de prélèvement.

E. La carte bancaire

Elle a été créée en 1967, c'est un moyen de paiement de masse très utilisé et très développé ces dernières années. Elle permet d'effectuer des achats que ce soit directement en magasin ou en ligne et de retirer de l'argent aux distributeurs ou aux guichets.

Il existe plusieurs types de cartes bancaires, on distingue : les cartes de retrait, les cartes de paiement, les cartes internationales, les cartes débit immédiates, les cartes de paiements à débit différé et les cartes de crédits.

F. La monnaie électronique :

Selon le code monétaire et financier la monnaie électronique est : « *une valeur monétaire qui est stockée sous une forme électronique* »⁵. Ce concept de monnaie électronique existe officiellement depuis 2013.

1.3. Les autres formes d'activités bancaires

La banque effectue d'autres activités regroupées en :⁶

1.3.1. Les activités connexes

Sont des opérations bancaires énumérées par la loi dans l'article L.311-2 du code monétaire et financier, ils comprennent les opérations de changes, les opérations sur or métaux précieux et pièces, les opérations sur valeurs mobilières et produits financiers, le conseil en matière de gestion de patrimoine, le conseil en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et les opérations de locations simples.

⁵ Loi 315-1 du code monétaire et financier.

⁶ SYLVIE DE COUSSERGUES, GAUTIER BOURDEAUX, THOMAS PERAN, **Gestion de la banque**, 8^{ème} éditions DUNOD, Paris 2017, p : 9-10.

1.3.2. Les activités non bancaires

Elles sont constituées les activités et les opérations comme la commercialisation de produits d'assurance ou de voyages organisés, mais les revenus tirés de ces activités sont plafonnés par la réglementation bancaire à 10 % du produit net bancaire de l'établissement concerné.

1.3.3. Les prises de participation

La prise de participation dans le capital d'une entreprise est le fait de souscrire ou d'acheter des titres émis par celles-ci, afin de devenir actionnaire ou associé.

Les prises de participation des banques et des établissements financiers sont soumises à des réglementations et des conditions de conseil de la monnaie et du crédit, cette activité permet à la banque de réaliser des bénéfices et des leviers importants.

1.4. La typologie de la banque

On distingue plusieurs types de banques qui peuvent être classées en différentes catégories selon leur statue juridique et leurs types d'activités :

1.4.1. Selon la statue juridique :

Il existe trois catégories des banques selon ce statue tels que :

- **la banque commerciale**

Une banque commerciale est une entreprise privée constituée d'un capital détenu par les actionnaires extérieurs à leur clientèle, qui propose des différents produits financiers et non financiers comme les crédits, les placements, l'épargne et les assurances (assurance vie, assurance automobiles et habitation), dans le but de réaliser des bénéfices commerciaux.

- **la banque publique**

Une banque publique est une société bancaire dont l'état ou des acteurs publics sont propriétaires, elle se distingue d'une banque commerciale par son type d'actionnariat.

- **La banque coopérative**

Les banques coopératives peuvent être des personnes morales ou physiques dont la propriété est collective et le pouvoir est démocratique. Les banques coopératives sont des sociétés appartiennent à leurs clients ou sociétaires qui peuvent être des syndicats, des mutuelles, des associations et des collectivités publiques.

Ce type des banques sont caractérisées par : un capital variable, des sociétaires qui ont le principe « un homme égale une voix », et une solidarité entre les sociétaires dans les

bénéfices et les pertes, elles ont pour le but de connaître les besoins et les attentes de leurs clients.⁷

1.4.2. Selon leurs types d'activités

Selon le type d'activité, on peut distinguer cinq catégories de banques :

- La banque centrale

Les banques centrales sont des banques particulières ou bien des organismes étatiques qui ont le monopole de la création monétaires.

Seules les banques centrales peuvent créer de la monnaie qu'elles prêtent ensuite aux banques commerciales pour que celles-ci puissent à leur tour assurer les moyens de paiement et de crédits de leur clients.

- La banque de détail

Une banque de détail est un établissement financier s'adresse à une clientèle individuelle : les particuliers, les professions libérales et les entreprises de petite taille (commerçant, artisanat...), pour construire une relation durable avec ses clients.

La banque de détail propose des services standardisés tels que : la collecte de dépôts distribution de crédits, les produits de placement ainsi les produits spécialisés comme l'assurance.

- La banque d'affaire

Est un établissement financier spécialisé ayant un rôle d'intermédiaire dans les opérations financières de crédit de longs termes tels que les opérations d'introduction en bourse, augmentation de capital et les opérations de fusion-acquisition.

Depuis 1945, la banque d'affaire intervient généralement auprès de grandes entreprises industrielles et commerciales, elle peut aussi également assurer la gestion de son propre portefeuille de participations.⁸

- La banque de dépôts

C'est une institution financière spécialisée dans la réception des dépôts des épargnantes, l'octroi du crédit à court terme ainsi que les règlements divers en monnaie.

L'activité de banque de dépôt consiste à collecter l'argent de ces clients puis accorder des prêts aux entreprises et aux ménages pour le financement des opérations.

La banque de dépôt est appelé « banque à court terme » car les prêts accordés ne concernant pas les grandes entreprises.

⁷ S.COUSSEGUER, G.BOURDEOUX, HEGER GABTENI, **gestion de la banque : tout les principes et outils a connaître**, 9^{eme} édition, DUNOD, paris 2020.

⁸ **Le guide de la banque : comptes, cartes bancaire, services**, 2011, p : 25.

- La banque d'investissement

La banque d'investissement est une institution financière de fort taux de rentabilité s'occupe plus généralement les activités des marchés. Elle est destinée aux entreprises et aux investisseurs qui veulent placer leurs liquidités.

La banque d'investissement est une banque à moyen et long terme elle ne reçoit donc pas de dépôts de particuliers. Elle va alors chercher la liquidité nécessaire auprès des autres banques (marché interbancaire), des marchés monétaires et de la banque centrale.

1.5. Les risque de l'activité bancaire

La banque depuis son origine est caractérisée par des risques, ces risques sont nombreux et avec divers dimensions. Pour mieux adapter avec ces risques, il faut les définir les classer les suivre et les contrôler pour avoir les mesurer.

Le risque est une exposition d'un danger potentiel associé à l'occurrence, à un événement ou une série d'événements, on peut dire aussi que le risque est comme étant l'incertitude sur la valeur future d'une donnée actuelle.

Selon JOEL BESSIS : « *tous les risques sont définis comme les pertes associées à des évolutions adverses* »⁹.

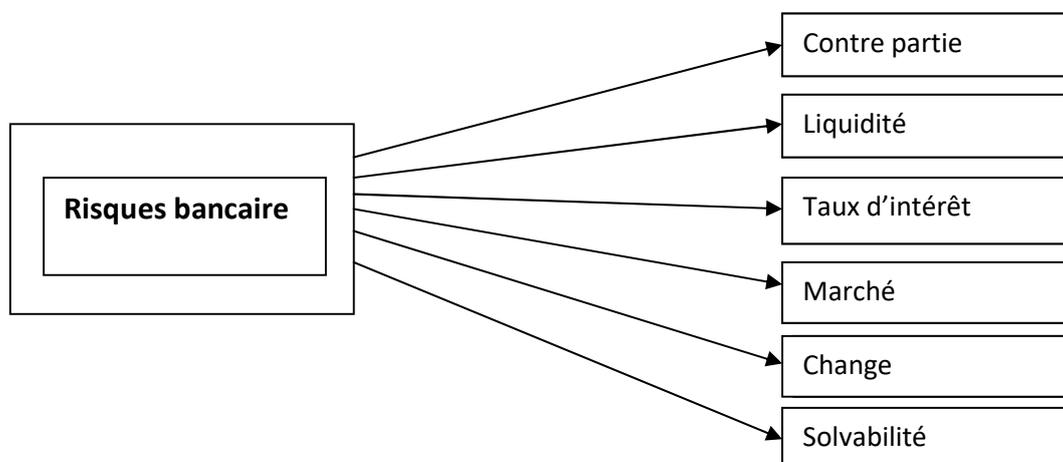
Selon la norme ISO73 le risque est défini comme : « *l'effet de l'incertitude sur l'atteinte de objectifs (un effet est un écart, positif et/ou négatif par rapport a une attente)* »¹⁰.

Les banques doivent gérer les différents types de risques parmi eux : le risque crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de marché, le risque de change et le risque de solvabilité.

⁹JOEL BESSIS, gestion des risques et gestion actif-passif des banque, édition DALLOZ 1995, paris, p: 15.

¹⁰SILLADIN, JONAS, comprendre la banque et son environnement en zone euro, Ed2 éditeur, RB édition, 2019, p: 23.

Figure N°05: les principaux risques bancaires



Source : JOEL BESSIS, gestion des risques et gestion actif-passif des banque, édition DALLOZ 1995, paris, p: 16.

1.5.1. Le risque de contrepartie (risque de crédit)

Le risque de crédit ou encore le risque de contrepartie sur le marché financier est désigné le risque de défaut de client c'est-à-dire le risque des pertes financières liées au défaut de remboursement par un emprunteur de la dette octroyée par une institution financière aux échéances prévus, de façon plus large le risque de crédit est signifié une dégradation de la situation financière d'un emprunteur. Ce qui mener à dire que ce risque est critiqué car le défaut d'un petit nombre de clients important peut mettre un établissement financier en grave difficulté.

Parmi les procédures classiques suivis par les banques contre le risque de crédits on trouve¹¹ : le système de limites qui visent à plafonner les engagements sur chaque contrepartie, examen des dossiers par des comités de crédits, le contrôle des engagements par une direction centrale, règles de division de risques pour les répartir. Ces procédures sont insuffisantes car l'évaluation du risque de contre partie ne dépend pas seulement des engagements, mais aussi de probabilité de défaut, le montant de créance et le taux de recouvrement en cas de défaut.

1.5.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité bancaire est l'incapacité de banque de répondre aux demandes de retraits de ses clients et ses engagements à court terme.

¹¹ JOEL BESSIS, op.cit, p: 15.

La situation d'illiquidité engendre de gros problèmes de gestion ou des chutes des revenus des banques, ainsi ce risque peut conduire à une crise financière majeure qui engendre la faillite d'un établissement.

Le risque de liquidité est lié à l'activité d'intermédiation bancaire. Il apparaît lorsque le terme des emplois d'une banque devient supérieur à celui de ses ressources.

1.5.3. Le risque de taux d'intérêt

Tous les banques et les établissements financiers collectent les dépôts et octroient les crédits avec un taux d'intérêt, et les variations de ce taux qui ont des impacts négatifs génèrent un risque, il concerne toutes les catégories d'intervenants que ce soit financier, société ou d'autres banques, tant qu'ils sont prêteurs ou emprunteurs sur le marché.

Selon JOEL BESSIS, ce risque est identifié par le fait de voir les résultats affectés défavorablement par les mouvements des taux d'intérêt¹². Le risque de taux d'intérêt peut manifester au bilan de la banque par une variation de l'évaluation de ses actifs ou passifs et donc impacter par ricochet certains indicateurs financiers clés.

La question du risque de taux d'intérêt est délicate dans la mesure où il existe de nos jours une multitude de taux avec des formules diverses, on pourrait citer notamment : Le taux directeur de la banque centrale, les taux de marchés monétaires pour les titres de créances négociables, les taux des marchés financiers ou taux à long terme pour les obligations, les taux de placement à court terme pour les comptes sur livrets et les taux des débiteurs (crédeurs) payés par un emprunteur (une banque) à son banquier (à ses déposants).

1.5.4. Le risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes qui résultent essentiellement des fluctuations de prix des actifs composant un portefeuille de valeurs financières. Ce risque impacte le marché dans son ensemble, ce risque peut avoir des conséquences dramatiques pour les institutions financières comme la crise 2007-2008.¹³

Ce type de risque est mesuré généralement par l'instabilité des paramètres de marché : le taux d'intérêt, indices boursiers, le taux de change et les variations de ces paramètres qui génèrent une instabilité dans le marché qui est mesurée par « la volatilité » de nouvelles technologies, et de la libéralisation sont accompagnés par un accroissement remarquable de risque de marché.¹⁴

1.5.5. Le risque de change

Le risque de change est le risque d'observer des pertes à cause des évolutions des taux de change, c'est-à-dire le risque d'un décaissement plus élevé ou d'une entrée d'argent moindre due à l'utilisation d'une monnaie différente de la devise domestique.

¹² Ibid, p: 17.

¹³ SILIADIN JONAS, op.cit, p: 25.

¹⁴ JOEL BESSIS, op.cit, p: 18.

L'analyse de risque de change concerne les établissements financiers ou les entreprises non financières qui ont des activités internationales, ainsi que les investisseurs financiers.

Il existe une intégration entre le risque de taux d'intérêt et le risque de change, car les opérations internationales provoquent des risques de taux d'intérêt libelles dans différentes devises et des risques de change à la fois ce qui créent des interactions entre le risque de taux et le risque de change.¹⁵

Pour couvrir les risques de change, les établissements financiers disposent des différentes méthodes tels que : le change à terme, option à terme et assurance.

1.5.6. Le risque de solvabilité

La banque est insolvable lorsque la valeur de l'ensemble des ces actifs quelle que soit leur échéances est inférieure à la totalité des ses dettes.¹⁶

Donc le risque de solvabilité désigne l'insuffisance des fonds propres afin d'absorber les pertes éventuelles par la banque, en effet ce risque ne découle pas uniquement d'un manque de fonds propres mais aussi des divers risques tels que : le risque de crédit, du marché, du taux d'intérêt et de change.

Ce type de risque peut mettre une banque en danger c'est pourquoi l'institution financière essayer d'ajuster les fonds propres et établi des ratios de solvabilité que tout la banque doivent respecter pour faire face aux ces risques.

Les banques doivent être en permanence solvables pour faire face à leurs engagements à tout moment, garantit une solidité financière durable et gagner la confiance des clients.

1.6. Autres risques bancaires

On distingue d'autres catégories de risques :

1.6-1. Le risque opérationnel

Il s'agit d'un risque pouvant intervenir dans l'activité courante de la banque, il correspond aux pertes potentielles provenant d'une inadaptation ou d'une défaillance à la suite de procédures, de personnes, de système interne et des événements externes. D'une manière générale, c'est le risque qui résulte d'un défaut commis par les ressources humaines ou matérielles qui perturbe la réalisation des opérations et des objectifs des établissements bancaires.

Le risque opérationnel est résulté de l'insuffisance de conception, les catastrophes naturelles, les incendies, le changement de la loi ou de réglementation, les problèmes informatiques comme la défaillance des logicielles et le dysfonctionnement de système d'information, ainsi que les erreurs de trading, de litige et les fraudes.

¹⁵ Ibid, p: 20.

¹⁶ ELISABETH COMBES-THUELIN, risques de solvabilité, de liquidité et de taux au sein du secteur bancaire : cout historique et juste valeur, p: 03.

Pour cela les établissements bancaires doivent mettre des procédures et porter leurs attentions dans le traitement et dans la vérification de chaque opération.

1.6.2. Le risque juridique

Le risque juridique est un type de risque lié au respect des lois et des réglementations. Il est résulté de tout litige avec une contrepartie, résultant de toute imprécision, insuffisance susceptible d'être imputable aux établissements financiers, ainsi le non remise des informations précontractuelles claires aux clients demandant de crédits.

Le risque juridique recouvre notamment :

- Le non respect des réglementations et des procédures juridiques des activités bancaires et financières.
- La mauvaise gestion et rédaction de certains contrats avec les clients.
- Le non prise en compte les changements des lois et des réglementations des établissements bancaires.
- Le non respect des directives internes et des dispositions légales de la réglementation.

A fin d'éviter ce type de risque, le service juridique de ces établissements doit vérifier et respecter les exigences imposées par les autorités de réglementations, du législateurs et suivi les évolutions au sein de ces instances.

1.6.3. Le risque pays

Le risque pays est une réalité à laquelle ont toujours été confrontées les établissements bancaires, se matérialisé à travers le risque d'incidents de paiement (le non reconnaissance de certains dettes extérieures...) et le comportement de l'état débiteur.

Le risque pays est appelé aussi le risque souverain, résultant de non remboursement de la créance étrangère, il s'applique aux différents formes d'endettements : les créances non négociables ou de titres de portefeuilles d'investissements.

Ce risque survient dès lors qu'un état refuse de rembourser ces dettes qui sont liées aux opérations internationales ou bien l'incapacité de payer et de fournir des devises nécessaires aux agents économiques privés opérant dans le pays.

A fin d'éviter ce risque et limiter les pertes liées à ces matérialisations, les établissements financiers ont développés des modèles d'évaluations pour céder à ces créances à un fonds communs de créances ou s'assurer auprès d'organismes.

1.6.4. Le risque systématique

Le risque systématique définit comme une défaillance de nombreux débiteurs à la suite d'une dégradation de la situation économique du pays.

Le risque systématique est la probabilité d'occurrence d'un dysfonctionnement paralysant le système financier, et un effondrement de l'ensemble de l'activité économique mondiale. Autrement dit c'est la défaillance d'un acteur financier puis met en danger d'autres acteurs qui sont en bonne santé financière. Ce risque provoque des pertes économiques importants, une perte de confiance ce qui conduit à des inquiétudes sur la situation de système financier.

Pour qu'un risque ait un aspect systématique, il faut vérifier deux conditions :

- Les effets de contagions viennent perturber le fonctionnement du secteur réel.
- La probabilité qu'il en soit ainsi soit forte.

Section 02 : les déterminants de la situation financière des banques

Pour comprendre comment fonctionner une banque, et dans le souci de veiller à sa rentabilité et à sa situation financière, il convient de présenter le concept de l'analyse de la situation financière de secteur bancaire algérien et son importance, ainsi de déterminer quelques indicateurs financiers.

2.1. L'importance de l'analyse de la situation financière des banques

Actuellement l'analyse de la situation financière d'une banque est considéré comme une nécessité, non seulement l'optique boursier doit demeurer, mais de plus la facilité d'un établissement de crédits de savoir le risque qu'il présente dans sa situation financière.

De façon générale, faire l'analyse de la situation financière d'une banque c'est le développement d'une méthodologie permettant de mettre en évidence les performances de la banque, et porter un jugement sur sa situation passée et future.

L'évaluation de la situation financière à pour l'objet :

- De dégager des résultats, des indicateurs caractéristiques, des ratios et de les apprécier.
- Donner des informations sur l'évolution de l'activité, de la structure financière et sur la performance réalisée et interpréter ces informations.
- Effectuer des comparaisons entre le passé, le présent et l'avenir de la banque, ainsi que avec d'autres établissements de même secteur d'activités.

- Mesurer et porter un jugement sur la réalisation d'un équilibre financier, la rentabilité, la solvabilité, la liquidité et les risques bancaires.

L'étude de la situation financière permet de détecter la stabilité des banques, qui représente une situation solide capable d'accomplir pleinement ses fonctions clés, répondre aux chocs endogènes et exogènes, à faciliter le suivi, la valorisation et la gestion des risques et à promouvoir la confiance des clients.¹⁷

A fin de pouvoir réaliser une analyse de la situation financière pour une banque l'analyse doit disposer d'un ensemble d'informations sur les quelles on va se baser, ainsi ces informations sont les documents de synthèses annuelles de la banque et parmi eux : les bilans les tableaux de comptes de résultats et les annexes.

A partir de ces divers documents, on détermine plusieurs indicateurs et ratios qui renseignent sur la santé et la solidité d'un établissement financier.

2.2. Les indicateurs financiers de secteur bancaire

Pour être toujours dans l'actualité et assurer la surveillance de la santé et la situation de secteur bancaire, plusieurs institutions financières ont élaborés différents indicateurs financiers et économiques.

Dans ce qui suit, nous allons présenter ces indicateurs plus précisément les indicateurs de solidité financiers (ISF).

2.2.1. Les indicateurs de solidité financiers

Les indicateurs de solidité financière sont généralement appelés indicateurs macro prudentielles, ils renseignent sur la santé et la solidité financière de l'ensemble des institutions financières d'un pays, ainsi que des sociétés et des ménages qui constituent la clientèle de ces institutions.

Ces indicateurs portent sur l'adéquation des fonds propres des établissements financiers, la qualité des actifs, la rentabilité et la qualité des banques ainsi que sur le rythme et la qualité de l'expansion du crédit, ils peuvent servir à analyser la sensibilité des systèmes financiers aux risques de marchés et aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change.

L'analyse macro prudentielle comprend aussi des indicateurs macroéconomiques qui permettent d'évaluer et suivre les forces et les faiblesses des secteurs bancaires. On distingue deux grandes catégories d'indicateurs : les indicateurs centraux et les indicateurs complémentaires.¹⁸

Dans cette section nous intéressent à présenter les indicateurs les plus importants qui sont les indicateurs centraux.

¹⁷MOHAMED YAZID BOUMGHAR, HELA MIMIAOUI ET MOUNIR SMIDA, **la stabilité financière, une mission pour la banque centrale ?**, Les cahiers de CREAD n°87/2009, p: 72.

¹⁸ Guide d'établissement, **indicateurs de solidité financière**, fonds monétaire international 2006, p: 75-76.

- **Les indicateurs centraux**

Ce sont des indicateurs de base dont la production est prescrite qui comprennent essentiellement des indicateurs pour le secteur bancaire.

Parmi ces indicateurs on trouve :

A. Les ratios d'adéquation des fonds propres¹⁹

Le ratio d'adéquation des fonds propres est un ratio qui montre la solvabilité des banques il exprime le rapport de la valeur des fonds propres réglementaire c'est-à-dire les instruments de fonds propres reconnus par la réglementation bancaire, et les actifs pondérés en fonction du risque. Il s'agit d'un indicateur de la capacité des banques à absorber les pertes.

Les indicateurs standards qui s'articulent autour des fonds propres sont :

- 1) $\frac{\text{fonds propres réglementaire}}{\text{actif pondérés par les risques}}$
- 2) $\frac{\text{fonds propres réglementaire de base}}{\text{actifs pondérés par les risques}}$
- 3) $\frac{\text{créances non performantes moins provisions}}{\text{fonds propres réglementaires}}$
- 4) $\frac{\text{créances non performantes moins provisions}}{\text{fonds propres réglementaire de base}}$

B. Les ratios de la rentabilité bancaire

La rentabilité est un élément déterminant de la solidité des banques, elle influe sur la croissance des fonds propres, la capacité à faire face à des événements défavorables et enfin de compte de la capacité de remboursement. Elle est considérée comme un indicateur d'évaluation comptable de la banque, ou le rapport entre un résultat et le moyen mis en œuvre pour l'obtenir.

La détermination de la rentabilité permet à un établissement de crédit d'assurer par le virement des dividendes une rémunération à ses apporteurs de capitaux, ainsi la rentabilité en évolution sera également un élément qui va faciliter la mise en œuvre des plans stratégiques de la banque.

La mesure de la rentabilité bancaire se base sur plusieurs méthodes et chaque méthode se caractérise par des ratios spécifiques, les autorités prudentielles utilisent ces

¹⁹ Fiche thématique du semestre européen, secteur bancaire et stabilité financière, p:02.

méthodes d'instruments de mesure de la rentabilité. Nous pouvons citer les méthodes de mesures suivantes :²⁰

1. **La mesure de la rentabilité bancaire à travers les soldes intermédiaires de gestion :**

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont des indicateurs de gestion largement utilisées dans l'analyse financière d'une banque pour apprécier la rentabilité bancaire. Les principaux soldes intermédiaires de gestion bancaire calculés sont : le produit net bancaire (PNB), le résultat brut d'exploitation (RBE), le résultat d'exploitation (RE) et le résultat net (RN).

- **Le produit net bancaire (PNB)**

Le PNB est un solde de gestion fondamental, qui rend compte de l'ensemble des activités de la banque dans ses différentes fonctions d'intermédiation, de marché...Il détermine sa marge brute. Il correspond pour une banque à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires. Il est égal à la différence entre les intérêts, les commissions et les intérêts et les commissions payés.

Le PNB correspond à l'agrégation de trois postes a savoir : la marge sur intérêt, les commissions perçus et les produits et les charges divers.

- **La marge sur intérêt** : Représente la marge sur l'activité d'intermédiation bancaire, elle se calcule de la façon suivante :

$$\text{Marge sur intérêt} = \text{intérêt reçus des clients} - \text{les intérêts payés par la banque sur dépôts ou refinancement}$$

- **Les commissions perçus** : sont liées à l'activité de service des établissements de crédit, commissions de carte bleue, frais de dossiers, commissions de placement ou de garantie, etc.
- **Les produits et charges divers** : sont liées principalement aux produits de trésorerie et interbancaires.

Le PNB est les produits d'exploitation bancaires diminués des charges d'exploitation bancaires.

$$\text{PNB} = \text{Produit d'exploitation bancaires} - \text{charges d'exploitation bancaires}$$

²⁰BENSLIMANE HAJAR, BENSALAH TANI TAWFIQ, analyse et mesure de la rentabilité bancaire :étude comparative entre une banque publique et une banque privée en Algérie, n°06 juin2017.

- Le résultat brut d'exploitation (RBE)

Le RBE est un indicateur ou un vecteur permettant de connaître et de se renseigner sur la marge dégagée par l'activité courante de la banque après prise en compte des coûts de fonctionnement généraux, cette marge doit permettre à l'établissement d'assurer la couverture de ses risques, d'alimenter ses réserves et de rémunérer ses actionnaires .

$$\text{RBE} = \text{PNB} - \text{charges de fonctionnement}$$

- Les résultats d'exploitation (RE)

C'est un indicateur qui présente la marge dégagée par la banque après pris en compte les frais de fonctionnement ou il correspond au RBE diminué des dotations nettes aux provisions d'exploitation. La banque doit assumer les risques qu'elle a acceptée de prendre dans le cadre de son activités que ce soit le risque de crédit ou autres risques, le résultat d'exploitation s'écrira donc :

$$\text{RE} = \text{RBE} - \text{coûts du risque}$$

- Le résultat net de l'exercice (RN)

Il représente le résultat définitif de la banque, il détermine la différence entre les produits (recettes) et les charges d'une banque sur un exercice. Si ce résultat est positif, la banque dégage un bénéfice, s'il est négatif, la banque aura réalisé des pertes.

Le résultat net permet l'appréciation de la performance du centre de profit ainsi que sa comparaison aux concurrents internes et externes et l'analyse de son évolution sur plusieurs années. Aussi le résultat net permet d'apprécier la rentabilité de la banque.

On obtient le calcul de ce indicateur par la soustraction du résultat brute d'exploitation (RBE) d'un certains nombres de postes comptables et fiscaux, ces postes se sont des amortissements d'exploitation ou des amortissements financiers, les dotations et reprises de provisions, des pertes et profits divers et les impôts.

$$\text{RN} = \text{Résultat courant avant impôts (RCAI)} + \text{Produits exceptionnel} - \text{charge exceptionnel} - \text{IBS}$$

2. La mesure de la rentabilité bancaire à travers les ratios de rentabilité d'exploitation :

L'utilisation des ratios d'exploitation dans l'analyse de la rentabilité bancaire nous permettra de compléter l'évaluation de la rentabilité fait par les soldes intermédiaires de gestion.

Plusieurs ratios peuvent être calculés, mais ils doivent être comparés à des ratios internationaux de référence. Les ratios d'exploitation les plus utilisés dans le secteur bancaire sont :

- Le coefficient d'exploitation

Ce coefficient permet de calculer la part de produit net bancaire des gains réalisés absorbés par les frais généraux.

$$\text{Le coefficient d'exploitation} = \frac{\text{frais généraux}}{\text{PIB}} \leq 65\%$$

C'est un ratio significatif de la gestion de la banque notamment dans une optique comparative, un coefficient d'exploitation supérieur à 70% est jugé élevé et inférieur à 65% qui sont considérée comme étant convenable.

- Les ratios de productivité par agent

Comme la banque est un établissement de prestation de service, la main d'œuvre est le principal facteur de production, et pour cela c'est mieux de calculer des ratios par agent.

Ces ratios se représentent comme suit :

$$\frac{\text{crédit}}{\text{effectif}} \text{ Et /ou } \frac{\text{dépot}}{\text{effectif}}, \frac{\text{PNB}}{\text{effectif}}$$

- Les ratios de productivité par agence

Ces ratios permettent de mesurer la rentabilité d'un réseau bancaire et faire une comparaison entre les banques.

Il se calcul comme suite :

$$\text{Les crédits par agence} = \frac{\text{crédits}}{\text{nombre d'agence}}$$

$$\text{Les dépôts par agence} = \frac{\text{dépôts}}{\text{nombre d'agence}}$$

3. La mesure de la rentabilité bancaire à travers les ratios de la rentabilité globale :

Deux ratios de rentabilité globale sont couramment utilisés : le coefficient de rendement et le coefficient de rentabilité.

- Le coefficient de rentabilité « Return On Equity ROE »

Ce ratio appelé également le coefficient des fonds propres, il mesure la rentabilité du capital investi, les réserves, les fonds pour risques bancaires généraux, primes liées au capital et report à nouveau, et le rendement obtenu du point de vue de l'actionnaire. Le ROE est important pour les actionnaires car il leur permet de suivre le rendement de leur investissement.

La mesure des rentabilités est l'un des rôles majeurs assignés au contrôle de gestion dans les banques et les établissements financiers, mais l'approche bancaire de la rentabilité en milieu bancaire et financier est caractérisée par sa complexité et son aspect multiforme. Cette mesure peut en effet se dérouler selon plusieurs axes d'analyse.

Ce coefficient se détermine par deux manières :

$$\text{ROE} = \frac{\text{RN}}{\text{fonds propres}}$$

Ou : $\text{ROE} = \text{MP} * \text{RA} * \text{LF}$

Avec :

MP : marge des profits = $\frac{\text{bénéfices net après impôt}}{\text{revenus totaux} \geq \text{RA}}$

RA : Rendement de l'actif = $\frac{\text{revenus totaux}}{\text{actifs totaux moyens}}$

LF : levier financier = $\frac{\text{actifs totaux moyens}}{\text{fonds propres moyens}}$

Cet indicateur peut donner une fausse image de la rentabilité car sa baisse peut être le résultat de la volonté des dirigeants d'un établissement de crédit, de renforcer son assise financière par l'augmentation des fonds propres. Egalement un ratio élevé peut se traduire par une insuffisance des fonds propres.

- Le coefficient de rendement « Return On Assets ROA »

Appelé également le coefficient de rendement des actifs, est un ratio financier qui donne une indication sur la manière dont les actifs sont gérés, afin de réaliser des bénéfices. Ces bénéfices qui issu des activités n'inclut pas les impôts et les frais relies aux intérêts.

Le ROA dans le secteur bancaire a une grande importance car il mesure avec efficacité la performance des actifs.

$$ROA = \frac{\text{résultat net}}{\text{actif}}$$

L'inconvénient de cet indication est d'une part, qu'il place la totalité des actifs sur un même plan, alors que les risques correspondants a chaque actif sont différents, d'autre part, il néglige les activités du hors bilan qui prennent de plus en plus une ampleur ces derniers années.

C. Le ratio de liquidité

Les banques sont tentures au respect d'un ratio de liquidité appelé coefficient minimum de liquidité.

Ce ratio a pour objet de juger la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme, il reflet la solvabilité de la banque à court terme, le ratio de liquidité est mesuré au moyen des deux indicateurs recommandés par le fonds monétaire international (actif liquides/total des actifs), (actifs liquides/passif a court terme).²¹

Ou ce calcul se présente comme suite :

$$\frac{\text{actif réalisable a un mois}}{\text{passifs exigible}} \geq 100\%$$

Les banques doivent donc avoir un rapport supérieur ou égale à 100% entre les liquidités détenues et les exigibles.

D. Les ratios des prêts non performants²²

Le ratio de prêt non performant est un ratio qui exprime le rapport entre la valeur nominal des prêts non performants et l'ensemble des prêts.

²¹TOUIL Meriem, quels enjeux pour le développement du système bancaire et financier algérien ? , p: 45.

²² Fiche thématique du semestre européen, Op.cit, p:01.

Un prêt non performante est un prêt qui présent un retard de paiement de plus de 90 jours, ce ratio montre l'ampleur de la détérioration de la qualité des prêts accordés par les banques.

Les ratios des prêts non performants comportent les indicateurs suivants :

- 1) $\frac{\text{créances non performantes brutes}}{\text{créances brutes}}$
- 2) $\frac{\text{provisions sur créances non performantes}}{\text{créances non performantes}}$

Plus ces ratios sont élevés, plus la qualité des actifs est mauvaise, et par conséquence plus les pertes attendues sont élevées.

E. Les ratios de sensibilité au risque de marché

C'est un indicateur qui mesure la sensibilité du fonds par rapport au marché, il est basé autour de la valeur, ce ratio indique de combien a varié en moyenne le fonds par point de variation de marché.

La formule de ce ratio est :

$$\text{Sensibilité aux risques de marche} = \frac{\text{position nette ouverte en devise}}{\text{fonds propres comptables}}$$

- Si le ratio de sensibilité au risque ≥ 1 donc c'est un fonds offensif car il amplifie les mouvements du marché à la hausse.
- Si le ratio de sensibilité ≤ 1 donc c'est un fonds défensif car il amplifie les effets du marché à la baisse.

F. Les ratios de division de risque

Sont des ratios mesurés dans le but d'empêcher une trop forte concentration de risque sur les mêmes emprunteurs et limiter les conséquences liées au risque de non remboursement pour garantir la solvabilité des établissements de crédits.²³

Il existe deux ratios de divisions de risques :

- Le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques de crédits nets pondérés encours sur un même bénéficiaire ne doit pas dépasser 25%

²³ TOUIL MERIEM, Op.cit, p: 43.

$$\frac{\text{fonds propres réglementaires}}{\sum \text{risque crédits nets ponderes}} \leq 25\%$$

- Le total des grands risques (dont les montants varient entre 10% et 25% des fonds propres réglementaires) ne doit pas dépasser 8 fois les fonds propres réglementaires :

$$\text{Total des grandes risques} \leq 8 \text{ fonds propres}$$

G. Les ratios de transformations

Ce ratio est dit « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes » il doit être au moins de 60% d'une durée restant à courir de plus de cinq ans pour des ressources que leurs emplois ayant également une durée restant a courir de plus de cinq ans. Ce ratio est également respecte par le système bancaire algérien.

La formule de ratio :

$$\text{Transformation} = \frac{\text{ressources stables}}{\text{emplois stables}}$$

On peut résumer l'ensemble de ces indicateurs dans un tableau dans ce qui suit :

Tableau N°01 : les indicateurs principaux de solidité financière

Le ratio	La formule de ratio	La signification de ratio
Les ratios d'adéquation des fonds propres	$\frac{\text{fonds propres réglementaire}}{\text{actif ponderes par les risques}}$ $\frac{\text{fonfs propres réglementaire de base}}{\text{actifs ponderes par les risques}}$ $\frac{\text{créances non performantes moins provisions}}{\text{fonds propres réglementaires}}$ $\frac{\text{créances non performantes moins provisions}}{\text{fonds propres réglementaire de base}}$	Les ratios d'adéquation garantissent l'efficacité et la stabilité du système financier d'un pays et réduisant le risque d'insolvabilité des banques. et plus que ces ratios sont élève plus que la banque est considérée comme sure et susceptible de respecter ses

		obligations financières.
Les ratios de rentabilité	$\frac{RN}{\text{fonds propres}}$ $\frac{\text{résultat net}}{\text{actif}}$	<p>Le premier ratio mesure la capacité bénéficiaire d'une banque ainsi que la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires.</p> <p>Le deuxième ratio indique la rentabilité de tous les capitaux utilisés par la banque. il mesure la performance des banques.</p>
Le ratio de liquidité	$\frac{\text{actif réalisable à un mois}}{\text{passifs exigible}}$	La banque doit avoir ce rapport de ratio supérieur à 100%, pour dire qu'elle est solvable à court terme.
Les ratios des prêts non performants	$\frac{\text{créances non performantes brutes}}{\text{créances brutes}}$ $\frac{\text{provisions sur créances non performantes}}{\text{créances non performantes}}$	Si ces ratios sont élevés, plus la qualité des actifs est mauvaise, et plus les pertes sont élevées.
Les ratios de sensibilité au risque de marche	$\frac{\text{position nette ouverte en devise}}{\text{fonds propres comptables}}$	<p>Ce ration est ≥ 1 donc c'est un fonds offensif.</p> <p>Ce ration est ≤ 1 donc c'est un fonds défensif.</p>
		Ce ratio ne doit pas dépasser 25%, et l'ensemble des risques ne devant pas

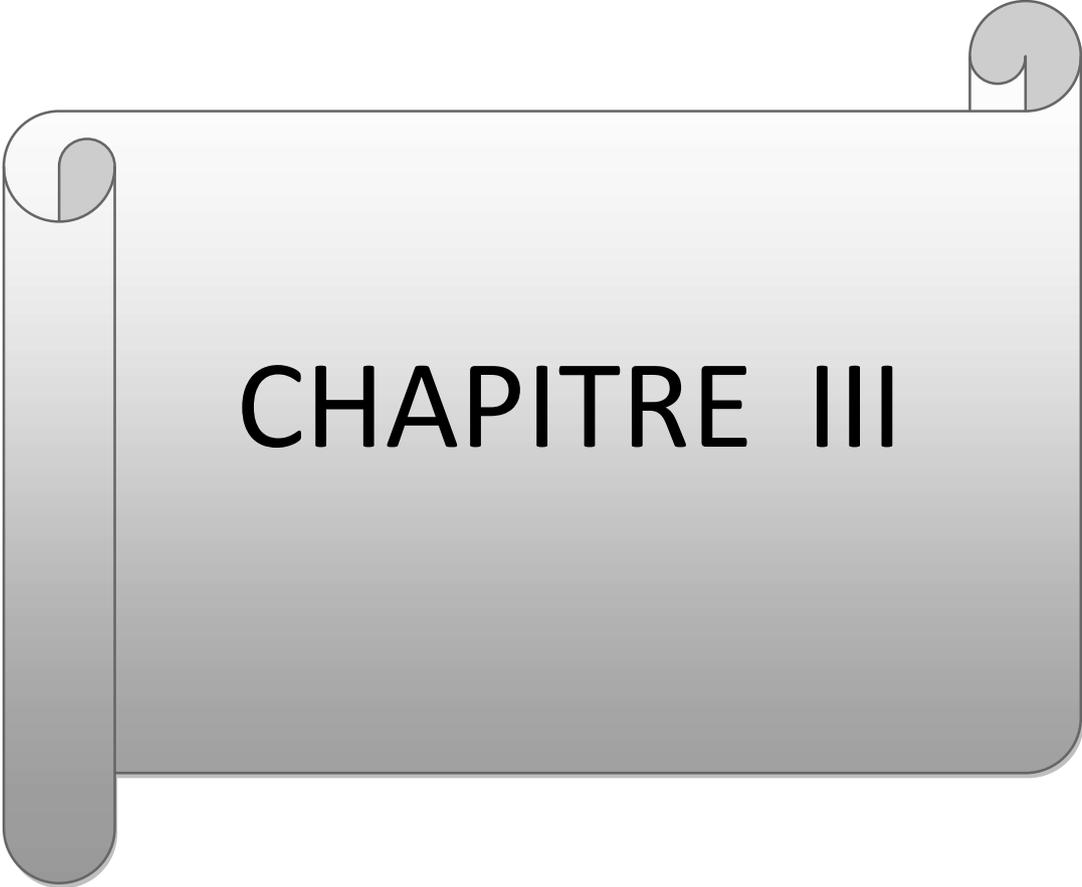
<p>Le ratio de division de risque</p>	$\frac{\text{fonds propres réglementaires}}{\sum \text{risque crédits nets ponderés}}$	<p>être supérieure à 8 fois les fonds propres, pour que limite les conséquences liées aux risques de non-remboursement et pour garantir la solvabilité des établissements de crédit.</p>
<p>Le ratio de transformation</p>	$\frac{\text{ressources stables}}{\text{emplois stables}}$	<p>Dans ce ratio, il consiste pour une banque à refinancer ses emplois par des ressources de plus courtes durées.</p>

Source : élaborés par les étudiantes.

Conclusion du chapitre II :

La banque consiste l'un des branches économiques les plus importantes, elle apparaît comme une gardienne de dépôts, un distributeur de crédit ou une conseillère privilégiée, et le rôle qu'elle joue dans le processus de création monétaire et le système de paiement est primordiale. L'analyse de la situation financière d'une banque est nécessaire pour déterminer sa stabilité afin d'éviter les différents risques que rencontrent les banques lors de l'exécution de ces fonctions.

Dans ce chapitre, nous avons traité les indicateurs de solidité financière car ils sont des indicateurs les plus utilisés et les plus actuels, ils permettent de mesurer la santé et la solidité des établissements financiers à travers plusieurs ratios comme : la rentabilité, la liquidité, la solvabilité.....



CHAPITRE III

Introduction du chapitre III

Ce chapitre porte sur la vérification des hypothèses de notre travail sur le terrain, pour cela, nous l'avons subdivisé en deux sections à travers lesquelles les hypothèses énoncées se feront analysés empiriquement.

La première section est consacrée à une étude qualitative qui représente l'analyse des réponses de questionnaire réalisé au sein des banques publiques algériennes. Par la suite dans la deuxième section nous allons présenter l'étude quantitative qui a pour objectif d'un essai de mesurer l'impact de la crise sanitaire COVID19 sur la situation financière et ce à travers d'une modélisation économétrique de la rentabilité financière des banques Algérienne en utilisant les données de panel.

Section 01 : Etude qualitative

Pour mener notre étude empirique, nous avons adopté une méthodologie basée sur une approche qualitative, ayant un objectif exploratoire. Le choix de réaliser l'étude repose sur le désir d'appréhender et de diversifier les points de vue et avoir une vision variée sur les effets de la crise sanitaire du COVID-19 sur la situation financière des banques publiques Algérienne.

1.1. Présentation de l'étude qualitative

L'étude qualitative est une méthode qui permet d'analyser et comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets. La démarche qualitative utilisée dans ce travail consiste à recueillir des données par entretien semi directif en face à face. Les entretiens ont été réalisés durant le mois de avril 2021, et notre questionnaire a été destiné aux responsables des banques publiques et plus précisément:

- les responsables de service de crédit ;
- les responsables de service de la clientèle ;
- les directeurs de quelques agences ;
- les responsables de service d'engagements ;
- le sous directeur de la direction de crédit et de la réglementation bancaire de la banque centrale.

Les entretiens sont réalisés à l'aide du questionnaire préalablement défini, construit en s'appuyant sur les lectures afférentes au sujet traité. Les informations recueillies sont traitées par la méthode de l'analyse de contenu et la confrontation des déclarations des interviewees ainsi que l'analyse de quelques rapports et documents comptables et financiers des banques.

L'objectif de cette étude qualitative est de collecter un maximum d'informations riches et diversifiées sur le fonctionnement des banques publiques durant la crise sanitaire COVID-19. D'après les responsables des banques publiques à savoir, la banque national d'Algérie (BNA), la banque extérieure d'Algérie (BEA), la banque d'agriculture et de développement rural (BADR), la banque de développment local (BDL), la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), crédite populaire d'Alger (CPA). Et les responsables de la banque centrale, et selon leurs réponses, nous allons présenter l'analyse de cette étude qualitative.

Les questions de l'entretien peuvent être divisées en deux catégories principales :des questions destinées aux responsables des banques publiques et autres questions destinées au responsables du banque centrale. Le total des questions posées est de 09 questions, présentées dans le tableau ci-après :

Tableau N°02 : la liste de principales questions de l'entretien.

Première partie : les questions aux responsables des banques publiques

Est-ce que le secteur bancaire est touché par la crise sanitaire du COVID-19 ?

Quelles sont les activités bancaires les plus touchées et les activités non touchées par cette crise ?

Si le système bancaire est déstabilisé à cause du COVID-19. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?

Quel type de risque a engendré cette crise dans la banque ? Et quelles sont les mesures appliquées pour faire face à ces risques ?

Est-ce que la crise sanitaire du COVID-19 a engendré des effets positifs pour le secteur bancaire ?

Deuxième partie : les questions aux responsables de la banque centrale

Est-ce que le système bancaire algérien est régulièrement soumis à des tests visant à évaluer sa résistance « stress tests » ? Si oui, un éventuel choc tel que la COVID-19 qui n'est pas un choc financière est-t-il pris en compte dans ces tests ?

Concernant la performance bancaire, quel est le degré de l'efficacité et l'efficience de la banque dans la période de la COVID-19 ?

Quelles sont les mesures adoptées pour faire face à cette crise sanitaire ?

Source : Elaboré par les étudiantes

1.2. L'analyse des résultats obtenus

La technique utilisée pour analyser le contenu des entretiens est l'analyse thématique dont le but de découper et de classer les informations recueillis afin d'obtenir des réponses nécessaires permettant d'effectuer l'étude empirique et de compléter les lectures théoriques.

Les banques publiques jouent un rôle-clé en contrôlant une part importante du marché, elles collectent 87% des dépôts et octroient 89% des crédits, de ce fait les mesures de distanciations sociales appliquées suite au COVID-19 ont perturbées leurs activités, et ils les ont mets face à des risques tels que la défaillance envers la satisfaction de la demande de leurs clients ainsi que la réalisation de la non performance.

Avec cette crise économique liée à l'arrêt de travail de plusieurs entreprises , le report des échéances de crédit , la baisse des taux d'intérêt , la suppression ou la réduction de certains frais bancaires (recrutement interne), le ralentissement de l'économie (le commerce

extérieure), la baisse des revenus de certains employés, la chute immédiate de la production à la consommation, le risque fort d'impayés, il est clair que les banques connaîtront une baisse de rentabilité avec une baisse des revenus brutes d'intérêt.

La pandémie du COVID-19 constitue l'un des défis major pour les institutions financières, elle s'agit non seulement d'une crise sanitaire d'une ampleur mondiale, mais aussi d'une période de bouleversement économiques, que certains n'ont jamais vu auparavant caractérisé par un isolement social et commercial. Cette crise sanitaire a conduit à un changement de comportement forcé, dans le but de réduire le risque de propagation du virus et pour la protection du personnel et de la clientèle des banques.

Dans ce qui suit nous allons présenter les principaux résultats des entretiens qui concernent l'effet de la crise sanitaire du COVID-19 sur la situation financière des banques publiques algériennes

1.2.1. Les activités touchées et non touchées par la crise du COVID-19

La crise de la COVID-19 a touchée les activités les plus importantes dans toutes les banques publiques algériennes (06 banques) à cause de plusieurs facteurs que nous allons exprimer dans le tableau suivant :

Tableau N°03 : les activités touchées par la crise de COVID-19

Les activités touchées négativement	Les activités touchées positivement
<p>Parmi les activités touchées par la COVID-19 on trouve :</p> <p>La collecte des dépôts : cette activité a baissée au sein de toutes les banques publiques à cause de :</p> <p>1- les majorités des activités économiques dans tout les secteurs (les entreprises PME/PMI, les professions libérales et les petites métiers) se sont arrêtés ce qui a engendré un manque de revenus ou de recettes pour les mettre à l'épargne comme dépôts.</p> <p>2- les mesures de confinements qui interdisent les déplacements ce qui a induit les gens à</p>	<p>Parmi les activités et les services améliorés durant cette crise nous trouvons :</p> <p>Les moyens de paiements : l'arrivé de la crise sanitaire du COVID-19 était une opportunité pour le développement de ces moyens car elle a accélérée le passage de nombreuses activités du « offline » vers « online ».</p>

Préférer de garder leurs argents au lieu de les épargner.

L'octroi de crédits : cette activité a baissée à cause de nombreux facteurs :

1- la chute de production des entreprises ce qui a amené à la baisse des crédits d'exploitations.

2- la hausse du taux de chômage et la baisse de recrutements.

3- effondrement des marchés.

4- les diminutions des opérations d'investissements qui provoquent la baisse des crédits d'investissements, les crédits immobilières...

1.2.2. La déstabilisation du secteur bancaire

Durant l'entretien que nous avons fait avec les responsables de toutes les banques publiques algériennes, nous sommes arrivées à la réponse suivante :

La crise sanitaire a affectée négativement les entreprises au niveau de leur solvabilité (difficultés de remboursements des crédits) ainsi que leur performances (diminutions sans précédent du chiffre d'affaires), par conséquence les stocks des créances douteuses¹ ont augmentés aux niveaux des banques et au même temps leurs capacités de collecte de dépôts a diminuée, d'où les deux principales activités bancaires sont touchés.

La crise de la COVID-19 a touchée les banques individuellement et avec l'effet de contagions tout le système bancaire se trouvait en difficultés et les problèmes deviennent d'une nature systémique.

1.2.3. Le stress test

Selon la banque centrale, le système bancaire algérien est soumis à des « stress tests » mais avec une fréquence n'est pas régulière, chaque banque peut faire le test selon ces besoins.

¹ Les créances qui se trouvent en difficultés de remboursement

De manière générale aucun modèle mathématique ne peut anticiper un choc pareil, en Algérie les logiciels de stress test n'ont pas des modèles économétriques qui peuvent faire la relation entre les variables macro (taux d'inflation, taux de change...) et les variables micro (probabilité de défaut...) ce qui ne permet pas aux banques de construire des scénarios.

1.2.4. Les risques bancaires engendrés par la crise

La crise sanitaire de la COVID-19 a engendrée deux types de risques pour les banques publiques, ce qui a amené la banque centrale à appliquer des procédures pour faire face a ces déférents risques.

Le tableau ci-dessous présente ces différents risques ainsi que les solutions proposées par la banque centrale :

Tableau N°04 : les risques engendrés par la COVID-19

le risque de liquidité	le risque de crédit
<p>Ce risque est un résultat de la baisse de l'activité « la collecte des dépôts » qui considérer comme une source de l'argents et de liquidités pour les banques.</p> <p>Dont le but de réduire l'impacte de ce risque, la banque centrale a met en place les procédures suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">● Diminuer le taux de réserve obligatoire jusqu'à 2% (avant la crise le taux était 10%) dont l'objectif de libérer les capacités (les liquidités) pour les établissements de crédits a fin qu'elles puissent continuer à financer l'économie.● Diminuer le seuil minimal du taux de liquidité (le nouveau ratio qui les banques doivent respecter est 60% au lieu de 100%).	<p>Ce risque est un résultat de la baisse de l'activité « l'octroi de crédits ».</p> <p>Pour faire face à ce risque la banque centrale a appliquée des nouvelles procédures concernant les montants et les durées de crédits.</p>

1.2.5. La performance bancaire durant la crise

Selon la banque centrale, Pour mieux comprendre le degré de l'efficacité et l'efficience des banques dans la période de la COVID-19, il faudrait parler de secteur public ainsi que le secteur privé.

Tableau N°05 : la performance des banques publiques et banques privées

Les banques publiques	Les banques privées
leurs performances sont très faibles durant la période de la crise.	sont plus efficaces durant la même période.

1.2.6. Les effets positifs de la crise

La crise du COVID-19 représente un choc qui a déstabilisé le fonctionnement du système bancaire. Néanmoins cette crise a jouée un rôle positif dans l'amélioration des services des banques publiques algériennes tels que :

- L'accélération de taux de digitalisation des opérations au niveau des banques.
- Une tendance vers les agences de libres services.
- L'ouverture des fenêtres de finance islamiques a fin d'attirer plus de fonds au marché parallèle.

1.2.7. Les mesures adoptées pour faire face à la crise du COVID-19

Au début de la crise, la banque d'Algérie a met en place des mesures dans le cadre de la politique monétaire, afin de réduire l'impact sur les banques et leurs permettre de résister face a ses conséquences, ces mesures sont :

- Baisser le taux de refinancement de 25 points de base (3% au lieu de 3,25%).
- Diminuer le taux de réescompte.
- Procéder au rachat de bon de trésorière auprès des banques.

-
- Suspendre l'exigence de coussin de sécurité 2,5% (le ratio de solvabilité devient 9,5%).
 - Le trésor procède au rachat de portefeuille de crédits accordés par les banques publiques (le montant de rachat est de 26000000000000DA) à de grandes entreprises publiques.
 - La disponibilité des opérations de retraits, versements des fonds au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB) ainsi que les opérations de télé compensation selon la même source.
 - Inviter les clients à utiliser les cartes de retraits interbancaires au niveau des DAB.
 - Le paiement par le terminal de paiement électronique (TPE).
 - Mettre en oeuvre les dispositions de l'instruction d'allègement N°05/2020 du 06 avril afin d'accompagner les entreprises en difficultés, pour le maintien de leur activités outil de production et emplois, à travers :
 - ✓ Le rééchelonnement des crédits (crédits d'exploitation, crédits d'investissements) accordés aux particuliers, ou aux entreprises qui arrivant à l'échéance au 1^{er} mars 2020 au postérieurement, la durée de report de ces échéances est fixée à sept mois dans le but de la prorogation de durée de remboursement existant de 07 mois avec un glissement des échéances du tableau d'amortissement pour la même durée.
 - ✓ L'annulation des pénalités de retard sur les crédits arrivant à l'échéance au 1^{er} mars 2020 ou postérieurement.
 - ✓ Pour les opérations de commerce extérieur qui concernant l'importation d'équipements médicaux, de produits pharmaceutiques et agroalimentaires sont dispensés de l'obligation du diffère de paiement de neuf à douze mois.

Section 02 : Etude quantitative

D'après les résultats de l'étude qualitative, le fonctionnement de secteur bancaire ainsi que ces règlements sont affrontés à des changements et des modifications, ce qui a affecté la rentabilité des banques publiques algériennes.

Cette section est consacrée à la présentation de notre étude empirique à travers la détermination de l'échantillon d'étude, le modèle économétrique ainsi que les variables choisis, et enfin les résultats de cette étude.

2.1. Présentation de l'échantillon et collecte des données

A fin d'apporter les éléments de réponse à la problématique posée, et atteindre notre objectif qui consiste à faire ressortir les variables explicatives de mesure de la rentabilité bancaire en cas de crise, nous avons choisi un échantillon qui regroupe l'ensemble de toutes les banques publiques algériennes (06 banques), sur une période de (06) ans, allant de 2015 à 2020.

2.1.1. Présentation de l'échantillon

Cette étude analyse la totalité des banques publiques qui opèrent sur le marché algérien présentées dans le tableau qui suit :

Tableau N°06 : la population de l'étude

Banque	Abréviation
Banque extérieure d'Algérie	BEA
Banque national d'Algérie	BNA
Banque d'agriculture et développement rural	BADR
Banque de développement local	BDL
Crédit populaire d'Alger	CPA
caisse nationale d'épargne et de prévoyance	CNEP

2.1.2. La collecte de données

La population de ce travail empirique est composée de toutes les banques publiques d'Algérie, la disponibilité des informations financières a rendu possible l'aboutissement de cette étude à cette échelle globale.

Nous avons obtenu les données financières auprès de la banque d'Algérie, ou nous avons toutes les informations comptables relatives à l'ensemble des banques publiques algériennes à

savoir : les bilans comptables, les comptes de résultats, et ce, pour la période allant de 2015 à 2020, la taille de l'échantillon est donc de 36 observations.

Nous avons ainsi pu concevoir une base de calcul et d'analyse, des différents ratios et indicateurs utilisés comme variables explicatives, ainsi que le calcul de la variable à expliquer en utilisant le logiciel Excel 2007.

2.2. Méthode statistique appliquée

A fin d'effectuer notre étude empirique nous faisons recours à des données de panels qui sont à la fois individuelles et chronologique vue à son efficacité dans le traitement des données.

2.2.1. La méthode de données de panels

Nous définissons dans ce qui suit la méthode ainsi les étapes à suivre pour son application.

- Notion de donnée de panel

En économétrie nous pouvons nous intéresser à des données temporelles ou à des données en coupe instantanée, les données de panels mélangent les deux dimensions : séries temporelles et données en coupe. Les données de panels ou données longitudinales possèdent d'une double dimension : individuelle et temporelle, et rapportent les valeurs des variables considérées relevées pour un ensemble d'individus sur une période donnée. Sur ce fait les données de panels peuvent être considérées comme étant des modèles dans lesquels les variables représentent les valeurs prises par un échantillon d'individus à intervalle de temps réguliers.²

- Les modèles possibles des données de panel

Il existe trois modèles principales :³

➤ Le modèle groupé ou régression groupée

Ce modèle est basé sur l'homogénéité des individus de l'échantillon et l'absence de tout effet individuel spécifique. C'est-à-dire, les individus de l'échantillon sont actifs dans le même secteur, ont la même taille, Etc. Par ailleurs, la méthode suppose que tous les paramètres du modèle sont identiques pour l'ensemble de l'échantillon.

➤ Le modèle à effet fixe

Dans ce modèle, on suppose qu'il y a une certaine hétérogénéité entre les individus de l'échantillon étudié. Les différences entre ces individus peuvent être contenues dans la constante du modèle, de sorte que chaque individu de coupes transversales, possède sa propre constante au cours de la période étudiée. Ce modèle examine, les effets individuels pour

² GEGIS BOURBONNAIS, économétrie, édition 2018, p : 371.

³ S. KHEDRI, Cours d'introduction à l'économétrie, Tunis, 2005, p : 90.

chaque individu de l'échantillon, et suppose qu'ils ne changent pas dans le temps, il prend en compte tous les facteurs liés à la spécificité des unités et non pas aux périodes.

➤ **Le modèle à effets aléatoires**

Appelé aussi, modèle à erreur composée, il suppose que les effets sont aléatoires. Le nombre de paramètres à estimer dans le modèle à effet aléatoire est inférieur par rapport au modèle à effet fixe. Chaque unité en coupe transversale dans ce dernier modèle à sa propre constante, alors que la différence entre les unités en coupe transversale dans le modèle à effets aléatoires est au niveau du terme d'erreur.

- **Spécification du modèle des données de panel**

On distingue trois tests nécessaires pour spécifier le modèle adéquat dans les données de panel :⁴

➤ **Test de spécification du processus générateur de données**

La première étape à établir pour un échantillon de données de panel est de vérifier la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur de données. La phase de test de spécification revient à déterminer si on a le droit de supposer une fonction de régression identique pour tous les individus (modèle POOLED), ou au contraire s'il existe des spécificités propres (modèle à effet individuels).

Le but de cette étape est de discriminer entre l'effet spécifique, et l'effet commun cette discrimination se fait à l'aide du test d'homogénéité des constantes. Ce test permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'égalité des constantes.

➤ **Test de spécification des effets individuels de Hausman**

C'est un test qui sert à discriminer les effets fixes et aléatoires des effets individuels dans un modèle des données de panel. Il s'agit de tester la présence éventuelle d'une corrélation ou d'un défaut de spécification (corrélation entre les effets individuelles et les variables explicatives).

➤ **Test de BREUSCH et Pagan**

Le test de BREUSCH et Pagan (1979), il s'agit d'un test du multiplicateur de Lagrange.

Ce test permet de valider empiriquement le choix d'un modèle à effet aléatoire.

- **Tests statistiques**

Il existe trois tests principaux :

⁴ ZAYATI MONTASSAR, économétrie des données de panel, 2014, p : 04-07.

➤ **Test de multi colinéarité**

On parle de multicolinéarité parfaite lorsqu'une des variables explicatives d'un modèle est une combinaison linéaire d'une ou plusieurs autres variables explicatives introduites dans le même modèle. L'absence de multicolinéarité parfaite est l'une des conditions requises pour pouvoir estimer un modèle linéaire généralisé (dont les modèles de régression logistique).

Une forte multicolinéarité entre plusieurs variables peut poser des problèmes dans l'estimation et l'interprétation d'un modèle.

➤ **Test d'autocorrélation**

Le test d'auto corrélation est un test statistique destiné à tester l'auto corrélation des résidus dans un modèle de régression linéaire.

L'existence d'une auto corrélation linéaire dans un modèle de données de panel peut causer un biais dans la valeur de l'écart type et peut même conduire à des résultats moins efficaces (DRUKKER, 2003).

Pour tester le degré de corrélation des résidus on utilise le test de Wooldridge.

➤ **Test d'hétéroscedasticité**

Le concept d'hétéroscedasticité (son contraire étant l'homoscédasticité) est utilisé en statistique et plus particulièrement dans le contexte de la régression linéaire ou de l'étude de séries chronologiques, pour décrire le cas où la variance des erreurs du modèle n'est pas la même pour toutes les observations.

2.3. Présentation du modèle économétrique

Sur le plan empirique, il semble que le nombre des travaux focalisés sur la mesure de la rentabilité des banques augmente continuellement.

L'intérêt général de ce travail empirique est d'identifier et expliquer le niveau de la rentabilité d'une banque à travers plusieurs ratios tels que la solvabilité, la liquidité, l'adéquation des capitaux ainsi que le risque de ces établissements bancaires.

Notre étude qui aborde l'analyse de la rentabilité de banques publiques algériennes avant et pendant la crise sanitaire du COVID-19 sera adoptée la formulation linéaire de Bourke 1989.

Le modèle de référence est formulé comme suit :⁵

⁵BAALI BOUBKER, les déterminants de la rentabilité bancaire : cas des banques marocaines cotées à la bourse de Casablanca, 2020, p : 322-347.

$$Rentabilité_{i,t} = \alpha + \beta_k X_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Avec :

- ***Rentabilité_{i,t}***: Rentabilité de la banque *i* à l'instant *t*. Elle est mesurée par le ratio : *MIN_{i,t}* la marge nette d'intérêt de la banque *i* à l'instant *t*.

- ***X_{i,t}*** : Les caractéristiques internes de la banque *i* à l'instant *t* qui sont :

- *TA_{i,t}* : taille de la banque *i* à l'instant *t*.
- *CAP_{i,t}*: ratio de capitalisation de la banque *i* à l'instant *t*.
- *LIQ_{i,t}* : ratio de liquidité de la banque *i* à l'instant *t*.
- *CME_{i,t}* : coefficient moyen d'exploitation de la banque *i* à l'instant *t*.
- *ALOC_{i,t}* : ratio d'allocation de fonds de la banque *i* à l'instant *t*.

2.3.1. Présentation des variables

Le choix des variables s'est fait à partir d'une synthèse des différentes variables utilisées en terme de profitabilité, de liquidité et de risque, dont le but de comparer la rentabilité des banques entre deux période (avant et pendant la crise) avec l'annulation de quelques variables explicatives à cause de la non disponibilité des données.

- Les variables à expliquer

Trois principaux ratios sont utilisés pour mesurer la rentabilité bancaire, la rentabilité des actifs (ROA), et la rentabilité des capitaux propres (ROE) et la marge d'intérêt (MIN).

Dans notre modèle nous avons choisie le ratio de la marge d'intérêt MIN, présenté comme suit :

➤ La marge d'intérêt

La MIN est un ratio qui reflète la différence entre le taux d'intérêt auquel prêtent une banque et le taux d'intérêt auquel elle se refinance sur les différents marchés de capitaux.

La marge d'intérêt doit permettre à la banque de faire face à l'ensemble de ses frais généraux et également de dégager une rentabilité suffisante par rapport aux fonds propres

immobilisés. Pour le mesurer plusieurs ratios ont été utilisés par les chercheurs par exemple le ratio revenus nets d'intérêts rapportés à l'actif productif, mais au travers de notre étude nous avons utilisé le ratio utilisé par Mansouri & Afroukh, 2006 produit net bancaire rapporté au total actifs.

Le produit net bancaire ou bien le profit sur les intérêts n'est autre que la différence entre le revenu obtenu grâce aux intérêts (crédits aux clients, prêts aux autres banques...) et coûts supportés par le paiement d'intérêts (intérêt sur les propres emprunts de la banque).

Il en ressort qu'alors que le ROA mesure le profit généré par en euro d'actif, le MIN mesure le profit sur les intérêts générés par en euro d'actif générant des intérêts. Cet indicateur se focalise donc sur les intérêts perçus et payés par la banque.

$$\text{MIN} = \frac{\text{produit net bancaire}}{\text{total actif}}$$

- Les variables explicatives

Dans ce qui suit, nous présentons quelques variables retenus pour effectuer notre étude, ces variables sont des ratios correspondent soit à des mesures de liquidité ou de risque soit à des caractéristiques spécifiques à la banque :

➤ La taille de la banque

Pour mesurer la taille de la banque nous avons exploité comme le cas de la majeure partie des études dans ce même sens le logarithme du total actif de la banque (on parle exactement du logarithme népérien).

La question centrale qui nous semblera pour notre étude est quel sera selon nous l'impact de la taille ?

Certains auteurs mettent en avant les économies d'échelle liées à une taille importante tandis que les autres soulignent la difficulté de gérer une banque à très grosse taille, ce qui entraîne des surcoûts. En outre, la crise financière se décrit notamment par une crise de confiance entre les banques, qui refusent de se prêter à court-terme (d'où l'intervention des banques centrales pour injection de la liquidité dans le système financier). Il est donc possible que les banques de petite taille soient moins sujettes aux manques de liquidité dans le système financier et qu'elles aient donc su mieux résister à la crise que les grandes banques. Ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse que nous allons vérifier dans nos analyses.

$$\text{TA} = \log \text{ total actif}$$

Hypothèse 01 : la taille de banque a un effet négatif sur la rentabilité

➤ **Le ratio de capitalisation**

Pour le mesurer, nous utiliserons le ratio capital propre rapporté au total actif. C'est également une mesure du risque de la banque, puisque, plus ce ratio est faible, moins la banque dispose de ressources en cas de perte de valeur des actifs. Les travaux des auteurs (bourke 1989, berger 1995, goddard et al 2004) ont montrés que la capitalisation sur la rentabilité bancaire a un effet positif.

$$CAP = \frac{\text{capitauxpropres}}{\text{totalactif}}$$

Hypothèse 02 : le ratio capital propre rapporté au total actif à un effet positif sur la rentabilité des banques.

➤ **La liquidité**

Comme de nombreux auteurs, nous mesurons la liquidité, en calculant le ratio des prêts rapportés au total des actifs. Plus exactement, nous rappelons que ce ratio est plutôt une mesure de l'illiquidité, puisque, plus il est élevé, plus le stock de liquidité de la banque est faible. Comme nous l'avons vu, la plupart des auteurs estiment que la liquidité a un effet négatif sur les rentabilités des banques. Ils avancent notamment l'argument selon lequel une faible liquidité, c'est-à-dire un risque d'illiquidité important, signifie des marges plus importantes pour compenser ce risque. Nous ne savons pas encore ce que nous obtiendrons dans nos analyses comme résultat, mais l'hypothèse que nous formulons est celle d'un effet positif de la liquidité sur la rentabilité des banques.

$$LIQ = \frac{\text{totalprets}}{\text{totalactif}}$$

Hypothèse 03 : la liquidité à un effet positif sur la rentabilité des banques

➤ **Le ratio d'allocation de fonds**

Cette variable est une indication sur le taux de transformation des dépôts en crédits et en investissement (titres), nous avons utilisé le ratio crédits rapporté aux dépôts pour notre analyse, quant à l'effet de cette variable, on peut attendre à ce qu'il soit positif comme on peut attendre à ce qu'il soit négatif.

$$ALOC = \frac{totalcrédits}{totaldepots}$$

Hypothèse 04 : on peut attendre soit un effet positif, soit négatif sur la rentabilité des banques

➤ **Le coefficient moyen d'exploitation**

Il représente le ratio des frais généraux d'exploitation rapporté au produit net bancaire, nous attendons un effet négatif de cette variable sur la rentabilité bancaire.

$$CME = \frac{fraixgénéraux}{produitnetbancaire}$$

Hypothèse 05 : le coefficient moyen d'exploitation à un effet négatif sur la rentabilité des banques publiques.

Tableau récapitulatif des variables avec leurs mesures

Tableau N°07 : les variables de l'étude et leurs mesures.

symbole	Nom de la variable	La mesure de la variable
MIN	La marge d'intérêt	$\frac{produitnetbancaire}{totalactif}$
TA		

	La taille de la banque	log total actif
CAP	Taux de capitalisation	$\frac{\text{capitauxpropres}}{\text{totalactif}}$
LIQ	La liquidité	$\frac{\text{totalprets}}{\text{totalactid}}$
CME	Coefficient d'exploitation moyen	$\frac{\text{fraixgénéraux}}{\text{produitnetbancaire}}$
ALOC	Allocation de fonds	$\frac{\text{totalcrédits}}{\text{totaldepots}}$

2.4. Analyse descriptive des variables du modèle

2.4.1. Statistiques descriptives

Avant de présenter les résultats d'estimation du modèle, et dans le but de mieux comprendre nos variables et leurs comportements, il convient d'abord de présenter une analyse statistique descriptive de ces derniers, afin de pouvoir mesurer de la manière la plus efficace la rentabilité des banques publiques algériennes durant la période allant de 2015 à 2020.

- analyse des variables à expliqués

Le tableau ci-dessous représente les statistiques suivantes : les moyennes simples, les médianes, les écarts types, les maximums et les minimums de variable dépendante.

Tableau N°08 : Statistiques descriptives des variables à expliquées

Variabiles	Moyennes	Médianes	Ecartes types	Maximums	Minimums
MIN	0.009297	0.008750	0.003714	0.017500	0.003200

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

L'analyse de ces caractéristiques statistiques nous a permis de mettre en évidence les constats suivants : le ratio de rentabilité des banques publiques algériennes MIN est atteint une valeur élevée durant la période couverte par notre étude.

Le ratio MIN a varié de 0.32% à 1.75% avec une moyenne de 0.92%.

On remarque que l'écart type de MIN est 0.37% ce qui veut dire qu'il n'y a pas une grande volatilité dans la rentabilité des différents banques de l'échantillon.

- Analyse des variables explicatives

Le tableau ci-dessous représente les statistiques suivantes : les moyennes simples, les médianes, les écarts types, les maximums et les minimums de chaque variable indépendante :

Tableau N°09 : statistiques descriptives des variables explicatives

Variabiles	Moyenne	Médiane	Ecarte type	Maximum	Minimum
CAP	0.087581	0.090900	0.022760	0.132200	0.038600
ALOC	0.579714	0.600450	0.105472	0.748700	0.357800
CME	0.288097	0.255650	0.119791	0.541800	0.095200
LIQ	0.189253	0.175150	0.075900	0.371000	0.065900
LTA	21.31384	21.19006	0.441429	21.98835	20.46157

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

Le tableau N°9 présente les statistiques descriptives des variables explicatives. Dans ce tableau, nous remarquons que la taille moyenne des banques de l'échantillon est de 21.31 afin d'éviter la disparité entre les observations, la taille de la banque a été mesurée par le logarithme de l'actif, ce qui est expliqué la valeur faible de l'écart type.

Pour les ratios : capitalisation, liquidité, allocation de fonds et le coefficient moyen d'exploitation ont aussi une tendance à augmenter avec des moyennes relativement différentes.

2.5. Modélisation de données et validité de modèle de régression MIN

Dans ce qui suit nous présentons la modélisation effectuée afin d'expliquer le niveau de la rentabilité des banques publiques algériennes avant la crise sanitaire du COVID-19, pour cela nous recourons au modèle des données en panel avec utilisation du logiciel EVIEWS.

Les étapes de la modélisation, comme déjà expliquées et détaillées dans cette section sont les suivantes :

2.5.1. Test de Fisher

Les modèles basés sur les données de panel posent le problème de la bonne spécification. Tout d'abord, il convient de préciser le caractère homogène ou hétérogène du processus générateur des données. Il s'agit soit de confirmer ou infirmer l'existence d'un effet spécifique à chaque banque, cela revient toute fois à tester l'hypothèse nulle d'égalité des constantes.

Donc si la probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle (statistique Fisher) est inférieure à 5% nous rejetons l'égalité des constantes. Le modèle retenu dans ce cas est hétérogène à effet spécifique, par contre s'il est supérieur à 5% donc le modèle retenu est homogène à effet spécifique.

Les résultats obtenus par le logiciel EVIEWS 7 sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau N°10 : test Fisher

Modèle	p-value	Type d'effet
MIN	0,039168	Spécifique

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

La probabilité d'acceptation de l'hypothèse nulle (p-value) dégagée de ce test est de 3,9168% pour le modèle de MIN, on constate que ce dernière est inférieure à 5%, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle d'égalité des constantes.

Donc nos modèle est un modèle hétérogène à effet spécifique. L'utilisation des données de panel se justifie, nous passons à la prochaine étape qui consiste à vérifier s'il s'agit d'un effet spécifique fixe ou aléatoire à partir du test de Hausman.

2.5.2. Test de Hausman

Ce test permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires. Si la probabilité du test est supérieure à 5% nous acceptons l'hypothèse nulle. Nous retenons donc le modèle à effet aléatoire.

Tableau N°11 : test de Hausman

Modèle	p-value	Type d'effet
MIN	0,000	Fixe

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

D'après ce tableau les valeurs p-value obtenu par le test de Hausman pour le modèle MIN est de 0,00%, inférieure à 5% nous retenons alors le modèle a effet fixe.

2.5.3. Test de multi colinéarité

Le test de multi colinéarité permet de vérifier que les variables explicatives du modèle sont indépendantes les unes des autres. Pour vérifier cela, le test Variance Inflation Factor (VIF) permet de détecter la multi colinéarité des variables explicatives. Un VIF inférieur à 10% permet de conclure à l'absence de multi colinéarité.

Tableau N°12 : Test de variance Inflation Factor (VIF)

Variable	VIF	1/VIF
CME	2,084286	0,479780
LTA	4,237001	0,236015
LIQ	2,681623	0,372908
CAP	2,277240	0,439128
ALOC	1,236049	0,809029

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

Les statistiques VIF sont largement inférieures à 10 et 1/VIF sont largement supérieurs à 0.1, donc absence de multi colinéarité.

2.5.4. Test de normalité des résidus

Pour étudier la normalité des résidus on utilise le test de JARQUE-BERA afin de déterminer, si les résidus de modèle suivent la loi normale. On a :

H0 : les résidus suivent une loi normale.

H1 : les résidus ne suivent pas la loi normale.

La probabilité supérieure à 5% nous permet de conclure la présence de normalité des résidus.

Tableau N°13 : test de normalité des résidus

Test de JARQUE-BERA	Probabilité	Résultat
0.332876	0.846675	les résidus suivent la loi normale

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

D'après ce tableau la probabilité obtenu par le test de JARQUE-BERA est 0.846675 supérieure à 5%, donc l'hypothèse nulle est acceptée ce qui indique que les résidus du modèle sont normalement distribués.

2.5.5. Test d'autocorrélation

Pour tester le degré de corrélation des résidus on utilise le test de BREUSH Pagan qui permet de décider entre les deux hypothèses suivantes :

H0 : absence d'autocorrélation

H1 : présence d'autocorrélation

En se basant sur la valeur de probabilité (P value), Si la probabilité est inférieure à 5% on rejette l'hypothèse nulle et accepte l'hypothèse alternative de présence d'autocorrélation.

Tableau N° 14 : test d'autocorrélation

Test	Probabilité	Résultat
BREUSH –PAGAN	0.0880	Absence d'autocorrélation des résidus

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

Le test montre que la probabilité = 0.0880 qui est supérieure à 5%, donc on accepte l'hypothèse H0 absence d'auto corrélation.

2.6. Présentations et interprétation des résultats obtenus

Suite aux résultats des tests économétriques présentés ci-dessus qui ont corroborés la robustesse du modèle, nous passons à l'analyse des résultats obtenus à partir des estimations du modèle de régression testant l'impact qu'ont les différentes variables (LTA, LIQ, CME, ALOC, CAP) sur la rentabilité des banques publiques algériennes.

Enfin, nous procéderons aux commentaires en détail, des résultats obtenus pour les coefficients des différents variables explicatives de notre modèle afin de pouvoir confirmer si les signes obtenus sont conformés aux hypothèses de recherche et aux résultats empirique obtenus par les études précédentes.

Les résultats de régression sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°15 : Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle

Variable explicative	Signe attendu	Coefficient	P-value
CME	-	0.007942	0.0915*
LIQ	+	0.003094	0.4863
LTA	-	-0.006103	0.0060***
CAP	+	0.011852	0.4928
ALOC	+/-	0.002492	0.1915

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

(*) Significatif à 10% (**) Significatif à 5% (***) Significatif à 1%

L'équation de modèle :

$$MIN_{it} = 0.134013 + 0.007942 \text{ CME} + 0.003094 \text{ LIQ} - 0.006103 \text{ LTA} + 0.011852 \text{ CAP} + 0.002492 \text{ ALOC}$$

2.6.1. Interprétation des résultats

On observe dans les résultats présentés ci-dessus, un R^2 de 0,95 pour notre modèle c'est -à-dire que les variables explicatives choisies expliquent jusqu'à 95% des variations de la rentabilité pour notre modèle. Cela étant dit, les 5% restantes peuvent être expliquées par d'autres variables qui impactent la rentabilité des banques publiques algériennes.

D'après les résultats du tableau N°8, on peut expliquer la relation entre le MIN et les variables dépendantes comme suit :

➤ Coefficient moyen d'exploitation

Le coefficient moyen d'exploitation a détecté une relation positive et significative au seuil de 10% par un coefficient de 0,007942.

Contrairement à nos attentes, le coefficient d'exploitation selon les résultats constatés à un impact sur la rentabilité bancaire de façon positive. Le ratio de CME montre le poids des charges d'exploitation sur la richesse qui crée la banque, donc selon guru et al (2002), des coûts élevés sont associés à un volume d'activité bancaire élevé et donc des revenus et rentabilités plus élevés.

➤ **La Liquidité**

Les résultats des modèles de régression, indique que la liquidité à un impact positif et non significatif dans le modèle MIN avec un coefficient de 0,003946, ce qui signifie que un changement de taux de liquidité d'une banque publique ne changera pas sa rentabilité.

Les résultats constatés par ce modèle est en accord avec les résultats trouvé par kosmidou et pasiouras qui ont montrés que un ratio de liquidité élevé ne signifie pas l'insuffisance des dépôts par rapport aux prêts, mais plutôt l'importance en volume des prêts accordés par les banques cela veut dire que la banque utilise ses dépôts pour accorder des prêts, il y a alors plus d'intérêt récoltes et donc plus de rentabilité.

➤ **La taille de la banque**

Nous relevons selon notre étude, que la taille de la banque a un impact négatif très significatif (à 1%) sur la rentabilité des banques publiques algériennes, (coefficient= - 0,006103). Ceci indique que plus la taille de la banque augmente, le niveau la rentabilité diminue.

Nous pouvons interpréter le résultat que nous avons trouvé par le fait que la croissance en taille peut engendrer des coûts supplémentaires qui vont induire à un effet négatif sur la rentabilité des banques.

Autrement dit, cette relation prouve que les économies d'échelles ont des effets stimulants sur les profits des banques de petite taille et un impact négatif sur la rentabilité des banques de grande taille.

Ce résultats est similaire à celui trouvé dans les travaux demak et ongt(1999), pinteris (2002), adams et mehran (2003).

➤ **La capitalisation**

La variable capitalisation mesurée par le ratio capitaux propres/total actif, agit positivement et non significativement sur la rentabilité des banques de notre échantillon (coefficient=0,011852).

Selon les estimations, ce ratio à un impact positif sur la rentabilité des actifs, toute augmentation des capitaux propres entrainerait une hausse de la rentabilité bancaire.

➤ **L'allocation de fonds**

Le ratio d'allocation de fonds n'a détecté aucune relation significatif avec la rentabilité. C'est-à-dire que le taux de transformation des dépôts en crédits n'est pas d'impact sur la rentabilité.

2.7. Introduction de la variable indicatrice

Dans ce qui suit, nous allons introduite une nouvelle variable indicatrice dans le modèle de régression MIN, dont l'objectif d'avoir l'effet de l'année 2020 avec l'existence l'effet de la crise du COVID-19 sur la rentabilité des banques publiques algériennes.

2.7.1. La variable indicatrice

C'est une variable qui nous permet de mesurer l'effet de la COVID-19 sur la rentabilité des banques, elle est défini comme suit.

$$D1 = \begin{cases} 0 & t = 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 \\ 1 & t = 2020 \end{cases}$$

Hypothèse 06 : la variable indicatrice qui signifie l'effet de la covid19 a un effet négatif sur la rentabilité des banques publiques

Les résultats de régression sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°16 : Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle après l'introduction de variable indicatrice

Variable explicative	Signe attendu	Coefficient	P-value
CME	-	0.008835	0.0125**
LTA	-	-0.005217	0.0004***
D1	-	-0.001414	0.0050***

Source : Elaboré par nos soins à partir des résultats du logiciel EVIEWS

(**) Significatif à 5%

(***) Significatif à 1%

L'équation de modèle

$$MIN_{it} = 0.118133 + 0.008835 \text{ CME} - 0.005217 \text{ LTA} - 0.001414 \text{ D1}$$

2.7.2. Interprétation des résultats

Les résultats de l'estimation du modèle de régression indiquent que la variable indicatrice D1 est significatif au seuil de 1%, avec un signe négatif ce qui implique un impact négatif de la COVID-19 sur la rentabilité des banques publiques algériennes (coefficient - 0.001414).

Nous pouvons expliquer cet effet négatif entre la variable indicatrice (effet de la COVID-19) et la rentabilité bancaire par l'arrêt de certaines activités économiques qui est accompagné souvent par la présence d'un nombre important de clients défaillants, ce qui provoque une diminution de la demande des services financiers bancaires et une augmentation des défauts de paiement, ce qui influe négativement sur la rentabilité des banques publiques.

Le coefficient moyen d'exploitation a détecté une relation positive et significative au seuil de 5% par un coefficient de 0.008835. Contrairement à nos attentes, le coefficient d'exploitation selon les résultats constate à un impact sur la rentabilité bancaire de façon positive.

La taille de la banque a un impact négatif très significatif (à 1%) sur la rentabilité des banques publiques algériennes (coefficient = -0.005217). Ceci indique que plus la taille de la banque augmente, le niveau de la rentabilité diminue, ce qui vérifie notre hypothèse.

Conclusion de chapitre III

La rentabilité des banques publiques est indéniablement importante ainsi que très conséquente pour toute économie, d'où la multitude et la variété de travaux qui la traitent.

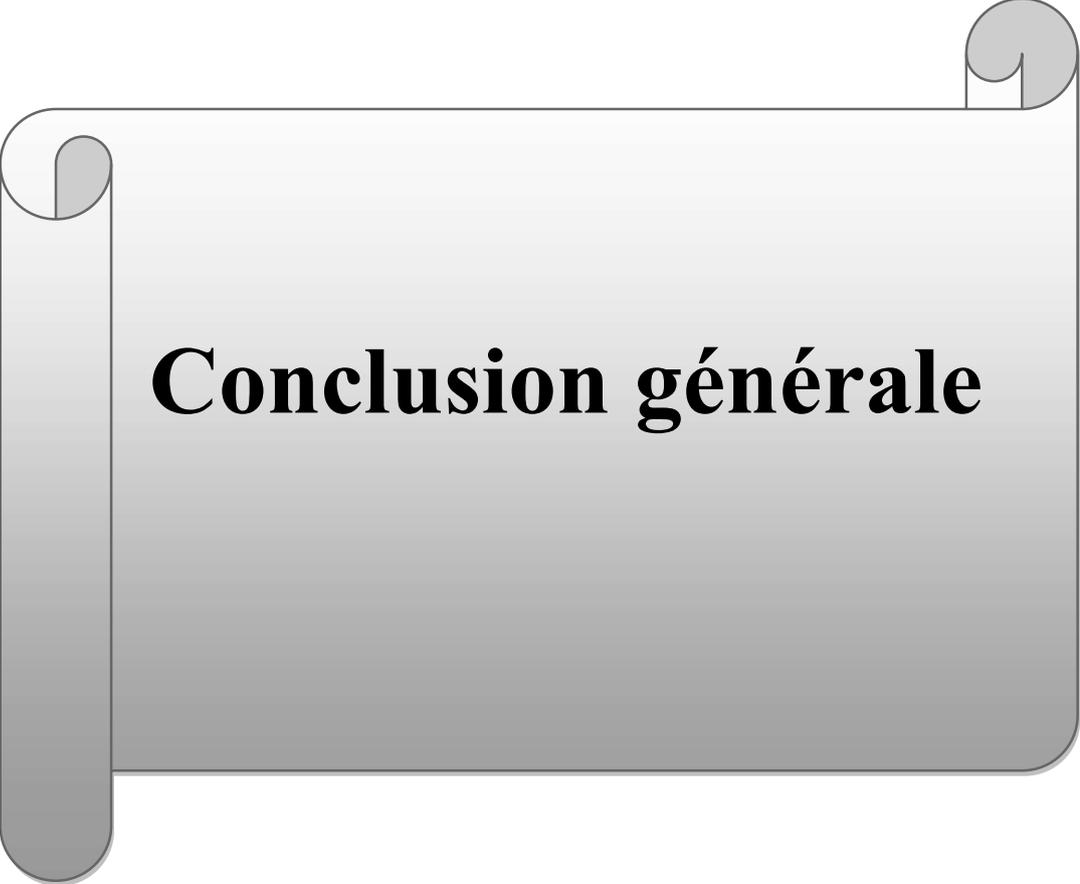
Ce dernier chapitre a porté sur l'analyse de la situation financière des banques algériennes pour un échantillon de six (06) banques publiques sur une période de six ans. A fin de déterminer l'impact de COVID-19 sur les banques, nous avons adopté deux approches : approche qualitative et approche quantitative.

A partir de l'étude qualitative on conclure que :

- ✓ Le secteur bancaire est parmi les secteurs les plus touchés par la crise du COVID-19.
- ✓ La crise du COVID-19 d'une part, engendre plusieurs risques qui influent négativement sur les activités les plus importantes dans les banques, d'autre part, cette crise arrive à améliorer certaines activités.
- ✓ La crise du COVID-19 conduit à l'instabilité des banques publiques algériennes, ce qui menacée la rentabilité des banques.

A partir de l'étude quantitative menée en utilisant un modèle statistique de données de panel on a obtenu un modèle de rentabilité représenté par la marge d'intérêt (MIN).

Les résultats obtenus montrent que la variable indicatrice qui représente l'effet de la COVID-19 a un impact négatif et significatif sur la rentabilité des banques. Les variables de la taille et de coefficient moyen d'exploitation ont un impact sur la rentabilité, les autres variables : le ratio de capitalisation, la liquidité et allocation de fonds propres n'ont aucun impact sur la rentabilité des banques de notre échantillon.



Conclusion générale

Conclusion générale

La COVID-19 est constaté aujourd'hui comme le responsable de la crise économique mondiale, sans précédent depuis 1945. Et vu la multitude de recherches qui se sont intéressés à l'étude de l'impact de la crise du COVID-19 sur l'économie, nous avons essayé de réaliser une étude qui s'inscrit dans le même lignée de recherche, en se positionnant dans le cadre des banques publiques algériennes.

La problématique de recherche a donc été formulée de manière suivante : « **quel est l'effet de la crise sanitaire COVID-19 sur la situation financière des banques publiques algériennes ?** »

Afin de mieux cerner notre thématique, nous avons consacré le premier chapitre à la présentation des crises financières tout en abordant la crise sanitaire du COVID-19 et son déroulement comme une crise économique et financière, par la suite dans le deuxième chapitre nous avons abordé en premier lieu, la notion des banques, les activités de la banque ainsi que ces différents risques. En second lieu, nous avons abordé l'importance de l'analyse de la situation financière ainsi que ces principaux indicateurs de solidité financière plus précisément la rentabilité.

D'après ces deux chapitres théoriques nous pouvons conclure que L'analyse de la situation financière des banques est nécessaire pour déterminer sa stabilité afin d'éviter les différents risques engendrés par les crises.

Dans le troisième chapitre, nous avons d'abord, adopté une étude qualitative à vocation exploratoire qui a été réalisée à l'aide des entretiens semi-directifs menés auprès de divers acteurs concernés. Les résultats concluent que les banques publiques algériennes ont perturbés durant la crise du COVID-19. Les mesures de confinement ont engendrés deux type de risques : le risque de crédit qui résultant de la baisse de l'activité d'octroi de crédit et de risque de liquidité qui résultant de la baisse de l'activité de collecte des dépôts. Par ailleurs les autorités monétaires agissent à travers certains mesures et règlements pour limiter au maximum les risques de cette crise. En effet, comme tout crise, la crise sanitaire actuelle est constitué une opportunité afin d'engager un processus de changement, dans notre cas ce changement étant l'accélération de la digitalisation.

Les résultats obtenus d'après cette étude qualitative, nous incitons à analyser la situation financière au sens de la rentabilité des banques à travers une étude quantitative.

Vu l'inexistence des travaux concernant la modélisation de la situation financière des banques, nous avons effectué une étude empirique sur la détermination de l'impact de la crise du COVID-19 sur la rentabilité des banques.

L'échantillon de cette étude est composé de six banques publiques algériennes sur la période de 2015-2020. Les variables explicatives de l'étude sont : le coefficient moyen d'exploitation, le ratio de liquidité, la taille de la banque, le ratio de capitalisation, le ratio d'allocation des fonds propres et la variable indicatrice.

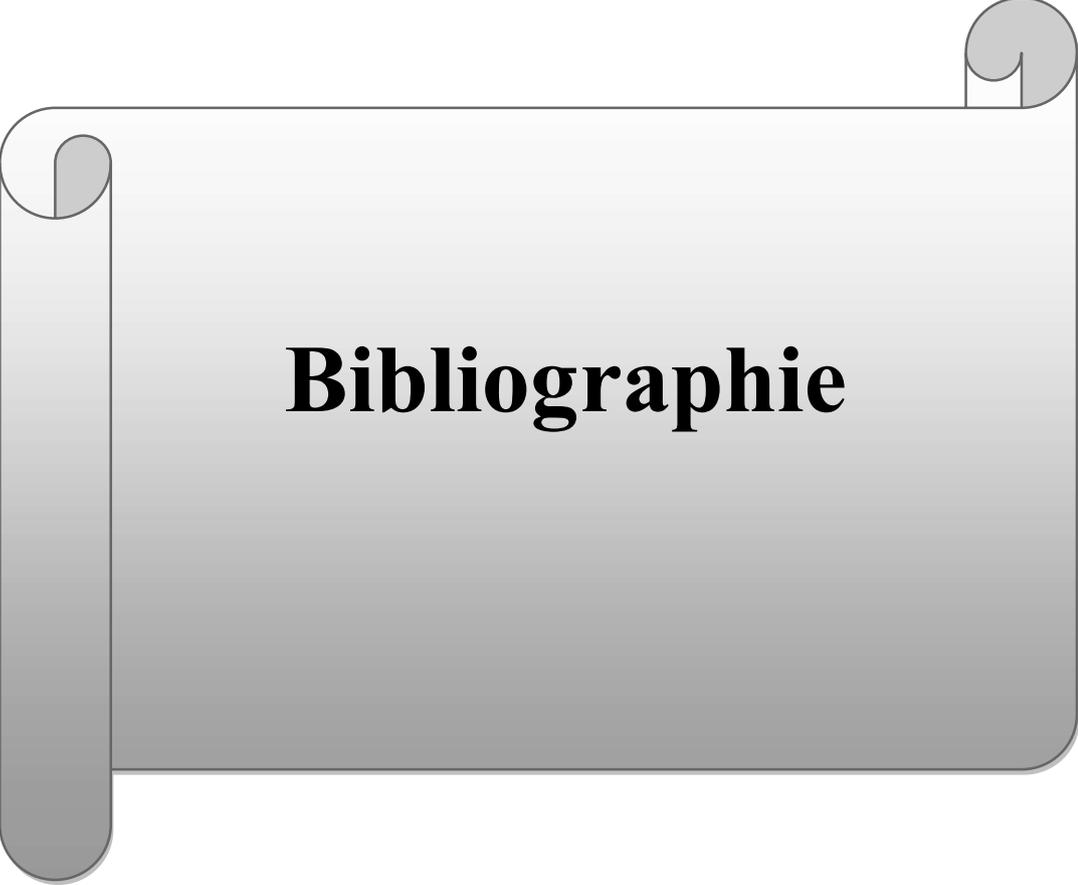
Les résultats du modèle empirique, notamment les probabilités relevées ont montrés que trois des six variables explicatives utilisées ont un impact significatif sur la rentabilité des banques publiques en Algérie, en effet on a constaté que :

- ✓ La taille de la banque est une variable significative, présente une probabilité de 0,054%, qui influe négativement sur la rentabilité, ce résultat confirme l'hypothèse H1 « les banques ayant une grande taille sont moins rentables ». Cet impact négative explique que les grandes banques obtient des rendements des capitaux propres inférieures à celui des petites.
- ✓ Le coefficient moyen d'exploitation à une relation positive avec la rentabilité et est statistiquement significative, ce qui conduit à rejeter l'hypothèse H2. Plus les banques supportent des coûts élevés plus elles génèrent des revenus et de rentabilités élevés.
- ✓ La variable indicatrice D1 qui représente l'effet du COVID-19 dans l'année 2020 à un impact négatif et significatif avec une probabilité de 0,95%, ce qui confirme l'hypothèse H6.

Comme, le MIN (la marge d'intérêt) est un indicateur qui détermine la rentabilité des prêts bancaire, nous pouvons expliquer l'impact du COVID-19 sur la rentabilité par la baisse des activités d'octroi des crédits, le rééchelonnement des durées de remboursements des crédits, et la diminution des taux d'intérêts, ce qui influe négativement sur la rentabilité des banques.

A partir des résultats de l'étude qualitative et l'étude quantitative et a fin de répondre à la problématique posée au départ, on peut dire que la crise sanitaire du COVID-19 à un impact sur la situation financière des banques publiques. Au début de la crise, le fonctionnement des banques est déstabilisé, mais avec l'intervention des autorités monétaires (la banque centrale) à travers les mesures appliqués contre la COVID-19, le degré de cette impact est réduit et la probabilité d'avoir une crise bancaire est insuffisante.

Par ailleurs, notre travail de recherche est exposé à certaines limites, la première limite réside dans la petite taille de l'échantillon des banques et cela est dû au manque de données durant cette période, la deuxième limite consiste la durée de notre travail de recherche car la crise n'est pas encore terminée, donc l'impact trouvé peut être n'est pas réel.



Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage :

- GEGIS bourbonnais, économétrie, édition 2018.
- HAMOUDI MAHDAOUI, ZINEDINE BERROUCHE, l'impact de la crise sanitaire due a coronavirus sur l'économie mondiale, 30/09/2020.
- JOEL BESSIS, gestion des risques et gestion actif-passif des banques, édition DALLOZ, 1995, paris.
- KARIMA BOUAISS, FREDERIC LOBEZ et JEAN-CHRISTOPHE STATNIK, Economie et gestion de la banque, 2019.
- NESS HERVE, coronavirus ou COVID-19: tout pour comprendre de A à Z et n'avoir plus peur, édition IDG y book, année 2020.
- OLIVIER JEANNE, comprendre les crises financières internationales, année 2003.
- OLIVIER LACOSTE, comprendre les crises financières, édition 2009.
- OLIVIER LACOSTE, les crises financières, histoire, mécanismes et enjeux, EYROLLES, 2015.
- PATRICE MONE, le krach boursier de 1987, 50 minutes. Fr, 215.
- S. COUSSERGUES, G. BOURDEOUX, HEGER GABTENI, gestion de la banque : tout les principes et outils a connaitre, 9eme édition, DUNOD, paris2020.
- S KHEDRI, cours d'introduction à l'économétrie, Tunis, 2005.
- SYLVIE de COUSSERGUES, THOMAS PERAN, gestion de la banque, 8eme édition DUNOD, paris 2017.

Articles :

- ALBERT MAROUAN, les crises financières, école thématique, France, 2013.
- ARMOUM H, les effets de la pandémie COVID-19 sur l'économie, international journal of management sciences 08/02/2021.
- BAALI BOUBKER, les déterminants de la rentabilité bancaire : cas des banques marocaines cotées à la bourse de Casablanca.
- BENOIST ROUSSEAU, krach russe de 1998.
- BENSLIMANE HAJAR, BENSALAH TANI TAWFIQ, analyse et mesure de la rentabilité bancaire : étude comparative entre une banque publique et une banque privée en Algérie n°06 juin 2017.
- DOMINIQUE PLIHON, crises financiers-instabilité financière, encyclopédie universalisa [en ligne], consulte le 16 avril 2021.
- ELISABETH COMBES-THUELIN, risque de solvabilité et de taux au sein du secteur bancaire : cout historique et juste valeur.
- EMAYOU, le coronavirus (COVID-16) faits et chiffres, 26 avril 2021.
- EMMANUEL JUREZENKO, quel est l'impact du COVID-19 sur l'économie mondiale ?, 06 mai 2020.
- EMMANUEL TEAN, les modèles de contagion, 2011.
- JONAS KIBOLA KUMA, l'économie mondiale face la pandémie de la COVID-19 ; état des lieux, analyse et perspectives, juillet 2020.

- KHELIFA LITMANE, **l'impact de la COVID-19 sur l'économie algérienne : la banque mondiale diagnostique, les dégâts de 2021**, 21 janvier 2021.
- LOUIS LEVY-GARBOUA, **la firme bancaire**, mars 1973.
- MEIXING DAI, **les limites de la politique monétaires face à la pandémie de COVID-19**, beta université de Strasbourg.
- MERIEM TOUIL, **quels enjeux pour le développement du système bancaire et financier algérien ?**
- MOHAMED YAZID BOUMGAR, HELA MINIAOUI et MOUNIR SMIDA, **la stabilité financiers une mission pour la banque centrale ?** les cahiers de cread n°87/2009.
- MOISE SIDIRO POULOS, de la pandémie du COVID-19 a une nouvelle crise économique : **mécanismes de propagation et effets à court terme**.
- MONTASSAR ZAYATI, **économétrie des données de panels**, 2014.
- ROBERT BOYER, MARIO DEHOVE, et DOMINIQUE PLIHON, **les crises financières**, paris, 2004.
- TRISTAN GAUDIANT, **l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale**, 01/12/2020.

Reuves périodiques et rapports annuels :

- **COVID-19 : une gestion de crise exceptionnelle**, 30 mars 2020.
- **Evaluation générale de la situation macroéconomique**, édition de l'OCDE, perspectives économiques de l'OCDE.
- Fiche thématique du semestre européenne secteur bancaire et stabilité financière.
- **France 2021, les données clés**, écrite par la direction de l'information légale et administrative, paris 2021.
- Guide de la banque : comptes, cartes bancaire, services, 2011.
- Guide d'établissement, indicateurs de solidité financiers, fonds monétaire 2006.
- **Pandémie de la COVID-19**, écrite par le centre africain de contrôle et de prévention des maladies.

Textes réglementaires :

- Loi 86-12 du 19/08/1986.
- Loi 315-1 du code monétaire et financier.

Sites internet consultés :

- <http://ermees.fr>
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/crises-financieres/>
- <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2015>
- www.memoireonline.com



LES ANNEXES

ANNEXE 01 : la base de données

Banque	Année	Les variables dépendantes	les variables indépendantes ou explicatives				
		MIN	CME	LIQ	ALOC	TA	CAP
BDL	2015	1,24%	37,99%	21,34%	66,06%	769741393	6,55%
BDL	2016	1,39%	28,71%	15,36%	64,00%	817422802	8,21%
BDL	2017	1,30%	29,48%	8,31%	61,60%	911771585	9,31%
BDL	2018	0,90%	22,82%	13,94%	66,84%	1002004873	9,37%
BDL	2019	1,24%	38,63%	9,17%	58,61%	1106251602	9,33%
BDL	2020	0,92%	33,87%	6,97%	58,40%	1178624871	9,06%
BEA	2015	0,61%	22,36%	37,10%	64,35%	2537797313	5,56%
BEA	2016	0,47%	14,05%	25,38%	69,01%	2614355157	9,28%
BEA	2017	0,55%	12,82%	28,71%	67,61%	2794759593	10,07%
BEA	2018	0,43%	10,08%	20,86%	60,01%	3329303701	9,92%
BEA	2019	0,40%	10,01%	15,25%	60,08%	3412119382	12,62%
BEA	2020	0,32%	9,52%	13,07%	60,08%	3107106207	13,22%
BADR	2015	1,75%	51,85%	21,88%	60,95%	1255925724	5,14%
BADR	2016	1,70%	38,70%	18,12%	74,87%	1287372862	5,98%
BADR	2017	1,58%	35,69%	14,41%	52,64%	1322826823	8,33%
BADR	2018	1,36%	36,25%	15,78%	35,78%	1448752407	8,55%
BADR	2019	1,39%	41,62%	13,65%	36,39%	1569526293	8,34%
BADR	2020	1,25%	40,24%	6,59%	39,39%	1591022279	5,91%
BNA	2015	0,85%	22,05%	35,41%	50,04%	2691553042	11,45%
BNA	2016	0,67%	15,73%	16,81%	46,23%	2736469589	9,89%
BNA	2017	0,73%	27,25%	16,43%	55,38%	2911524002	11,30%
BNA	2018	0,70%	21,47%	19,44%	70,70%	2955099372	12,27%
BNA	2019	0,64%	23,12%	20,26%	70,70%	3385258190	11,44%
BNA	2020	0,61%	23,13%	17,43%	70,70%	3543404721	11,36%
CNEP	2015	1,17%	54,18%	34,36%	60,13%	1301590560	3,86%
CNEP	2016	1,13%	43,88%	27,46%	63,33%	1374905136	5,95%
CNEP	2017	0,97%	35,91%	26,04%	56,20%	1418742927	6,21%
CNEP	2018	0,94%	44,54%	23,22%	56,20%	1457524553	6,59%
CNEP	2019	0,94%	41,75%	17,60%	56,35%	1532893514	6,73%
CNEP	2020	0,87%	41,06%	12,43%	57,87%	1555233107	7,07%
CPA	2015	0,88%	23,88%	23,95%	44,78%	1598748483	8,10%
CPA	2016	0,80%	20,50%	17,24%	36,16%	1667902585	9,11%
CPA	2017	0,80%	21,41%	24,17%	73,98%	1841501913	10,22%
CPA	2018	0,76%	20,15%	20,45%	62,37%	2039897793	10,36%
CPA	2019	0,66%	20,90%	11,41%	50,78%	2570136224	9,07%
CPA	2020	0,55%	21,55%	11,31%	48,40%	2611852108	9,56%

ANNEXE 03 : TEST DE HEUSMA

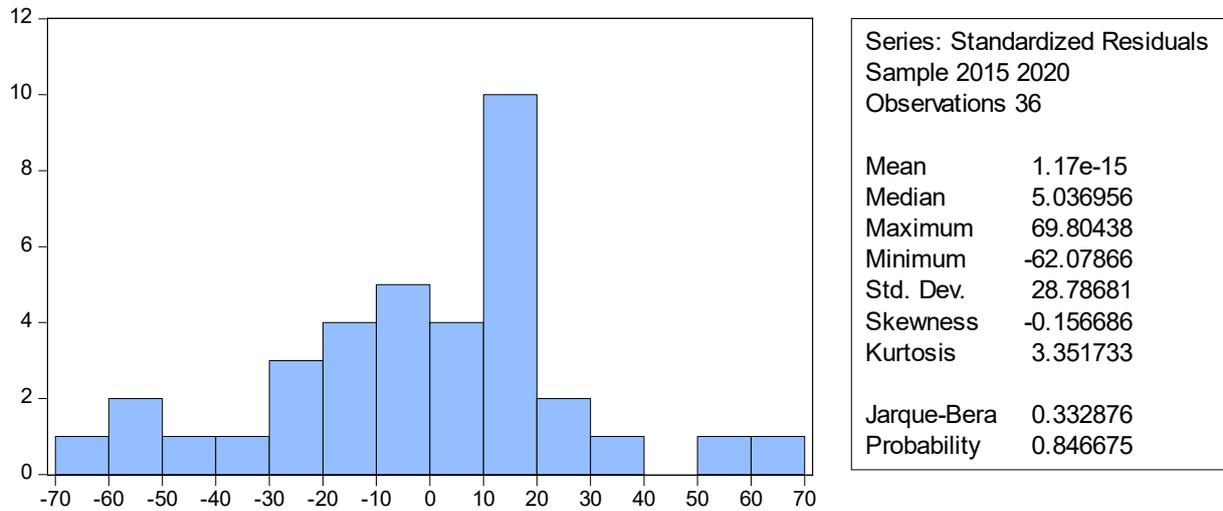
Test Hausman				
Correlated Random Effects - Hausman Test				
Equation: Untitled				
Test cross-section random effects				
Test Summary		Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random		89.068536	5	0.0000
Cross-section random effects test comparisons:				
Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
CME	0.007942	0.021377	0.000015	0.0005
LIQ	0.003094	0.000709	0.000012	0.4851
LTA	-0.006103	-0.003759	0.000004	0.2365
CAP	0.011852	0.020589	0.000101	0.3837
ALOC	0.002492	-0.000340	0.000001	0.0007
Cross-section random effects test equation:				
Dependent Variable: MIN				
Method: Panel Least Squares				
Date: 06/06/21 Time: 14:31				
Sample: 2015 2020				
Periods included: 6				
Cross-sections included: 6				
Total panel (balanced) observations: 36				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.134013	0.043278	3.096586	0.0048
CME	0.007942	0.004525	1.754974	0.0915
LIQ	0.003094	0.004378	0.706746	0.4863
LTA	-0.006103	0.002034	-3.000002	0.0060
CAP	0.011852	0.017025	0.696150	0.4928
ALOC	0.002492	0.001856	1.342524	0.1915

	Effects Specification		
Cross-section fixed (dummy variables)			
R-squared	0.950778	Mean dependent var	0.009297
Adjusted R-squared	0.931090	S.D. dependent var	0.003714
S.E. of regression	0.000975	Akaike info criterion	-10.78172
Sum squared resid	2.38E-05	Schwarz criterion	-10.29786
Log likelihood	205.0709	Hannan-Quinn criter.	-10.61284
F-statistic	48.29074	Durbin-Watson stat	2.250863
Prob(F-statistic)	0.000000		

ANNEXE 04 : Test de variance Inflation Factor (VIF)

	Coefficient	Uncentered	Centered
Variable	Variance	VIF	VIF
C	0.101754	124491.6	NA
CME	0.000832	86.52855	2.084286
LTA	0.000214	119031.4	4.237001
LIQ	0.000562	27.29043	2.681623
CAP	0.009806	94.29992	2.277240
ALOC	0.000122	51.20105	1.236049
CB	2.95E-06	10.26508	1.293598
INF	0.012496	31.55190	3.959433

Annexe N°05 : Test de normalité des résidus



Annexe N°06 : Test d'autocorrelation

Residual Cross-Section Dependence Test

Null hypothesis: No cross-section dependence (correlation) in residuals

Equation: Untitled

Periodsincluded: 6

Cross-sections included: 6

Total panel observations: 36

Cross-section effects were removed during estimation

Test	Statistic	d.f.	Prob.
Breusch-Pagan LM	22.82235	15	0.0880
Pesaran scaled LM	0.332714		0.7393
Bias-corrected scaled LM	-0.267286		0.7892
Pesaran CD	-1.223616		0.2211

Table des matières

Dédicace

Remerciement

Sommaire

Liste des tableaux.....	I
Liste des figures	II
Liste des abréviations.....	III
Résumé.....	IV
Abstract.....	V
Introduction générale.....	A

Chapitre I : étude de crises financières : cas de la crise sanitaire COVID-19.

Section 1 : généralités sur les crises financières.....	3
1.1. Comprendre les crises financières	3
1.1.1. Définition de crise financière.....	3
1.1.2. La typologie des crises financières.....	4
1.1.3. Phénomène de contagion.....	8
1.2. Quelques crises historiques.....	10
1.2.1. Le « jeudi noir » et la crise de 1929.....	10
1.2.2. Les crises contemporaines.....	10
Section 2 : COVID-19 comme une crise économique et financière.....	13
2.1. Comprendre la crise du COVID-19.....	13
2.1.1. Définition de COVID-19.....	13
2.1.2. Naissance et évolution de crise sanitaire COVID-19.....	15
2.2. De la pandémie du COVID-19 à une crise économique et financière.....	15
2.2.1. Facteurs d'origine de la crise économique actuelle.....	16
2.2.2. Les effets économiques de COVID-19	17
2.2.3. Les mesures de riposte contre la COVID-19 adoptés dans le monde.....	21

Chapitre II : la structure financière des banques

Section 1 : généralité sur les banques.....	27
1.1. Définition de la banque.....	27
1.2. Les activités fondamentales de la banque.....	28
1.2.1. L'intermédiation bancaire.....	28
1.2.2. Les activités de marché.....	28
1.2.3. Les prestations de services.....	28
1.3. Les autres formes d'activités bancaires.....	31
1.3.1. Les activités connexes.....	31
1.3.2. Les activités non bancaires.....	32
1.3.3. Les prises de participation.....	32

1.1.2. Selon leurs types d'activités.....	33
1.2. Les risques de l'activité bancaire.....	34
1.2.1. Le risque de contrepartie.....	35
1.2.2. Le risque de liquidité.....	35
1.2.3. Le risque de taux d'intérêt.....	36
1.2.4. Le risque de marché.....	36
1.2.5. Le risque de change.....	36
1.2.6. Le risque de solvabilité.....	37
1.3. Autres risques bancaires.....	37
1.6 .1. Le risque opérationnel.....	37
1.6.2. Le risque juridique.....	38
1.6.3. Le risque pays	38
1.6.4. Le risque systématique.....	39

Section 2 : les déterminants de la situation financière des banques.....39

2.1. L'importance de l'analyse de la situation financière des banques.....	39
2.2. Les indicateurs financiers de secteur bancaire.....	40
2.2.1. Les indicateurs de solidité financiers.....	40

Chapitre III : étude empirique sur la rentabilité des banques publiques algériennes avant et pendant la crise du COVID-19

Section 1 : étude qualitative.....54

1.1. Présentation de l'étude qualitative	54
1.2. L'analyse des résultats obtenus.....	55
1.2.1. Les activités touchées et non touchées par la crise du COVID-19... ..	56
1.2.2. La déstabilisation du secteur bancaire.....	57
1.2.3. Le stress test.....	57
1.2.4. Les risques bancaires engendrent par la crise.....	58
1.2.5. La performance bancaire durant la crise.....	59
1.2.6. Les effets positifs de la crise.....	59
1.2.7. Les mesures adoptées pour faire face à la crise du COVID-19.....	59

Section 2 : étude quantitative.....61

2.1. Présentation de l'échantillon et collecte des données.....	61
2.1.1Présentation de l'échantillon.....	61
2.1.2. La collecte de données.....	61
2.2. Méthode statistique appliquée.....	62
2.2.1. La méthode de données de panels.....	62
2.3. Présentation du modèle économétrique.....	64
2.3.1. Présentation des variables.....	65
2.4. Analyse descriptive des variables du modèle.....	69
2.4.1. Statistique descriptives.....	69
2.5. Modélisation de données et validité de modèle de régression MIN.....	71
2.5.1. Test de ficher.....	71
2.5.2. Test de Hausman.....	71
2.5.3. Test de multi colinéarité.....	72

2.5.4. Test de normalité des résidus.....	72
2.5.5. Test d'autocorrelation	73
2.6. Présentations et interprétation des résultats obtenus.....	73
2.6.1. Interprétation des résultats.....	74
2.7. Introduction de la variable indicatrice	76
2.7.1. La variable indicatrice.....	76
2.7.2. Interprétation des résultats.....	77
Conclusion générale.....	80
Bibliographie.	
Annexes.	
Table des matières.	